

VILLIERS-SUR-LOIR

BULLETIN MUNICIPAL - N° 108



l'Artesienne



SOMMAIRE



VIE MUNICIPALE

Construction de l'Artésienne	4
Bilan des activités et des décisions prises par le Conseil municipal	6
Finances communales 2015	8
Commission Groupe Scolaire, Enfance et Jeunesse	10
Commission Communication et initiative locale / Actualités des syndicats intercommunaux	11
L'environnement, c'est l'affaire de tous à Villiers-sur-Loir	12
L'Intercommunalité en Vendômois	13
Le Pays Vendômois voit la vie en vert	14



VIE DU VILLAGE

Inauguration de l'Artésienne	15
Activités au sein de l'école Louis Gatien	17
Départ à la retraite de Jackie et Michèle Bourguigneau	18
Le CCAS à Villiers : une histoire de la solidarité locale	19
9 ^{ème} randonnée découverte sur Villiers-sur-Loir	20
Exposition de photos de classe / Evolution de la Poste villiersoise / État civil 2015 de Villiers-sur-Loir	21



SERVICES À LA POPULATION

Infos sur des services de 1 ^{ère} nécessité	22
--	----



INFOS PRATIQUES

Informations pratiques de Villiers-sur-Loir	23
---	----



TARIFS

Tarifs des services communaux	27
-------------------------------	----



ASSOCIATIONS

Bibliothèque	28
Société Musicale	29
Tennis	31
Football (C.A.L.) / Karaté	32
Néovent	33
Club informatique de Villiers-sur-Loir - CIVL	34
AAPPMA de Thoré-la-Rochette « Au fil de l'eau »	35
Amicale des Retraités	36
Les Anciens Combattants d'Afrique du Nord de Villiers-sur-Loir / Le club d'animation et de loisirs revit	37
L'association de la cantine de l'école Louis Gatien / Notre passion « la country »	38
Comité des fêtes : Jeux inter-villages	39
Les Sapeurs-pompiers	40
Les Virades de l'espoir : la solidarité toujours au rendez-vous sur terre et dans les airs !	41
Train Touristique de la Vallée du Loir	42



PORTRAITS

Jean-Pierre RENARD	43
Gaston PÉZIÈRE	44



PATRIMOINE

L'eau à Villiers-sur-Loir	45
---------------------------	----

Mairie de Villiers-sur-Loir
Place Fortier
41100 Villiers-sur-Loir
tél. 02 54 72 90 83

Directeur de publication
Jean-Yves Ménard

Droits photos réservés

Conception, réalisation et impression :

 **LES ÉDITIONS DU LOIR** (09 72 46 54 42)

Dépôt légal Décembre 2015
Tirage : 750 exemplaires

Mes chers concitoyens,

Au moment où j'écris ces lignes, deux semaines se sont écoulées depuis ce bel événement que fut l'inauguration de l'Artésienne, notre nouvelle Maison des Associations. Nous avons vécu un week-end riche de moments festifs et de joie partagée.

Malheureusement, elle fut de courte durée, car le 13 novembre, notre République a été atteinte en son cœur par une autre tragédie, quelques mois à peine après celle du 7 janvier.

Notre village s'est recueilli autour des enfants de l'école devant la mairie. La devise de la France, **Liberté, Égalité, Fraternité** a été prononcée et expliquée.

Nous nous reconnaissons dans ces valeurs sacrées de la République car elles exigent de nous le respect, le partage et la solidarité.

Cette solidarité et ce partage ont aussi été les liens qui nous ont permis d'accomplir de nombreuses actions durant cette année 2015 : L'Artésienne et ses aménagements extérieurs, les travaux de voirie avec notamment l'aménagement du carrefour de la RD5 et de l'avenue Pierre Armand Colin, les travaux de mise en sécurité de la RD5 et la réfection de la rue Besnard Ferron, la rénovation du château d'eau, l'extension de la salle de motricité de l'école, les achats de terrains et les diverses études qui préparent les actions des prochaines années.

Je mentionnerai aussi la poursuite des activités périscolaires, les actions en faveur de l'environnement et toutes les activités sociales, sportives, associatives et culturelles.

Vous en découvrirez le détail commenté à l'intérieur de ce bulletin.

Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux du village et d'ailleurs qui sont les artisans de la réussite de ces projets.

Nous avons une pensée pour Gaston Pézière, maire de Villiers-sur-Loir de 1989 à 1995, qui nous a quittés le 6 novembre 2015.

Je vous souhaite, au nom du Conseil municipal, une excellente année 2016, pour vous-même et vos familles.

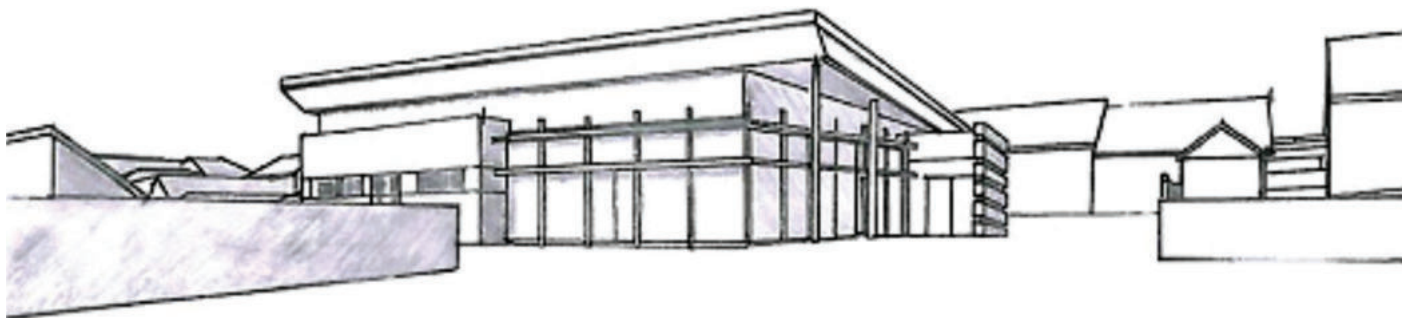


Jean-Yves Ménard
Maire



CONSTRUCTION DE L'ARTÉSIENNE

Xavier Hébert



En ces temps agités, la fraternité apparaît plus encore comme une valeur essentielle pour notre société ; l'échange et la convivialité sont les ingrédients indispensables au bonheur et au bien-vivre ensemble.

L'objectif de l'équipe municipale actuelle comme de la précédente, a été d'offrir à tous un lieu permettant de cultiver ces valeurs de partage.

Ce projet de maison des associations a commencé dès fin 2008 : nous savions que notre salle des fêtes n'était plus aux normes pour recevoir en sécurité les habitants de Villiers-sur-Loir.

Ce type de projet s'avère très compliqué car il doit s'efforcer de répondre aux attentes d'une multitude d'utilisateurs potentiels : les associations en premier lieu mais également le Conseil municipal, l'école, les particuliers, les entreprises... Satisfaire complètement la totalité de ces attentes n'est bien sûr pas possible. Il a donc fallu mieux préciser et hiérarchiser les besoins exprimés. Notre objectif est clairement d'encourager et de développer le tissu associatif, si riche à Villiers. C'est lui qui crée du lien entre les habitants et donne son âme à notre village, qui n'est jamais devenu une simple cité dortoir.

L'Artésienne a donc nécessité plus de sept années de réflexion, des dizaines de réunions de la commission créée spécifiquement pour ce projet, plusieurs concertations avec les associations, une réunion publique pour aller à la rencontre des habitants...

Nous avons connu un échec...

Un premier projet a été mené ; vous avez probablement suivi ses multiples rebondissements au travers notamment des communications que nous avons relayées dans le bulletin municipal. Mais nous avons su en faire une opportunité : cet échec nous a permis de mieux savoir ce que nous voulions.

Nous avons eu de la chance aussi...

Nous avons choisi un architecte créatif et compétent, Franck Sémar, qui s'est entouré d'une équipe de qualité. Il a créé pour nous un bâtiment moderne et accueillant, s'intégrant parfaitement dans l'environnement du village. Il a pris en compte nos contraintes, et notamment

notre souhait d'être particulièrement attentifs aux bruits : chose rare dans ce type de projet, un acousticien a été mandaté pour travailler dès le début sur tout ce qui concerne les nuisances sonores ce qui a permis de doter cette salle d'une acoustique d'une grande qualité.

Nous avons eu également de la chance avec la météo, puisque très peu de journées ont été perdues pour intempérie durant les travaux. Et en dehors de la défection d'une entreprise après l'appel d'offre, toutes les autres sont allées jusqu'au bout du chantier.

Enfin, cette réalisation a été menée à terme grâce à la bonne coordination





entre les deux équipes municipales successives, et plus particulièrement grâce à leurs maires respectifs qui ont assuré la continuité du suivi du projet.

Ce projet est déjà un succès...

L'Artésienne a été adoptée par les villersois et villersaises dès son inauguration les 7 et 8 novembre derniers.

C'est un succès car l'Artésienne répond aux attentes majeures des différents acteurs. Elle est bien dimensionnée à la taille de notre commune : 581 m² de plain-pied, avec des salles de tailles différentes adaptées à de multiples utilisations, des rangements, des toilettes accessibles à tous,... L'Artésienne contribue d'ores et déjà à rassembler les villersois et villersaises.

C'est un succès car elle respecte le budget qui a été fixé dès 2013, soit 1,2 million € : 1 305 417 € pour la salle et la voirie et les réseaux divers, dont il faut déduire 100 000 € de subventions de la part du

Conseil départemental, soit 1 205 417 € net payé par la commune de Villiers. L'endettement communal demeure ainsi raisonnable et laisse la porte ouverte à d'autres projets.

C'est un succès, car l'Artésienne porte superbement son nom, retenu après avoir été mûrement réfléchi : après un appel à proposition lancé lors de la St Gilles 2014, plus de 30 noms ont été suggérés par les habitants et les commissions « Maison des Associations » et « Communication et Initiative Locale » se sont réunies plusieurs fois pour en retenir 3, soumis au vote du Conseil municipal.

Enfin, c'est un succès car l'Artésienne, dès son inauguration, a été dotée d'une âme : à Jean-Pierre Renard, nous avons commandé une œuvre symbolisant ce que représenterait une Maison des

Associations à Villiers ; à Marie Mésange, nous avons demandé de concevoir une signature visuelle pouvant mettre en valeur la dénomination choisie. Ces œuvres d'artistes villersois sont très réussies ; elles participent à donner le supplément d'âme qui fait de L'Artésienne plus qu'un simple bâtiment. Ces deux Villersois nous font partager tout leur attachement pour leur village au travers de leurs réalisations bénévoles, pour lesquelles nous les remercions à nouveau.

Cependant, le plus bel outil du monde resterait vain sans l'énergie et les idées des personnes qui lui donnent vie jour après jour : le tissu associatif tire son dynamisme de l'engagement bénévole des habitants de Villiers. C'est pourquoi nous souhaitons à tous de prendre part à ce succès qui, nous en sommes certains, ne fait que commencer.



Tarifs de location de l'Artésienne - Maison des Associations

Lieu /période			Villiersois	Hors commune (dont associations hors commune)	Professionnels
Grande salle (incluant le foyer)	Soirée (dès 18h30)	Hiver	170	280	280
		Eté	100	210	210
	Journée	Hiver	270	450	450
		Eté	200	380	380
	week-end (1j, 2j, 3j)	Hiver	400	600	600
		Eté	330	530	530
Foyer		Eté	100	220	220
		Hiver/été	70	190	190
Espace traiteur		Hiver/été	50	80	80

Caution : 800 € et ménage : 200 €



BILAN DES ACTIVITÉS ET DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Yves Ménard et Stéphane Adam



L'Artésienne

Bien entendu c'est la construction de l'Artésienne qui constitue l'action la plus importante depuis juin 2014. Elle a duré 15 mois et a demandé, de la part de certains élus, du secrétariat de mairie et d'un membre de la commission Maison des Associations, un suivi très important du chantier sur le plan technique et administratif, autour de l'architecte, de son équipe et de toutes les entreprises intervenantes. Un grand merci à toutes ces personnes qui ont permis ce succès au service et dans l'intérêt des habitants du village et du Vendômois. Xavier Hébert retrace pour nous dans l'article qui lui est consacré tout le détail de cette belle aventure.

Des aménagements ont été réalisés autour de l'Artésienne :

- La canalisation d'eau pluviale entre l'avenue du Petit Thouars et la RD5 ;
- Le revêtement autour de l'Artésienne et sur le parking, côté avenue du Petit Thouars ;
- L'éclairage public sur la RD5 entre le feu et une partie de l'avenue des Rondaizes, vers Vendôme.

Par ailleurs, le Conseil municipal a voté les tarifs de l'Artésienne - grande salle, foyer et espace traiteur- pour différentes prestations (soirée, journée, week-end) avec ou sans chauffage, pour les particuliers et entreprises.

Ces tarifs seront ajustés après la première année, si besoin. Les associations de Villiers-sur-Loir pourront louer gracieusement les salles pour leurs manifestations.

Vous en trouverez le détail en prolongement de l'article de Xavier Hébert ci-dessus.

Parallèlement à ce projet de longue durée, d'autres travaux se concrétisaient dans la commune :

La voirie

- La sécurisation de la RD5, par la mise en place d'îlots de séparation de part et d'autre des passages piétons et l'installation d'un radar sur le feu à l'intersection entre la rue du Lavoisier et la RD5. Ce feu passe au rouge quand les véhicules arrivent à une vitesse supérieure

à 50 km/h. Ces travaux ont été entièrement financés par le Conseil départemental.

- La sécurisation de l'entrée de la commune, côté Gué du Loir, à l'embranchement de l'avenue Pierre Armand Colin et de la RD5 grâce à un aménagement spécifique complété par un enrobé sur le trottoir le long des habitations. Ces travaux ont été en partie financés par la CVR.
- L'aménagement de la voirie et l'extension du réseau d'assainissement pluvial, rue Besnard Ferron, incluant l'élargissement de la chaussée et la création d'un trottoir, améliorant et sécurisant l'accessibilité des nouvelles constructions dont nous nous réjouissons.

Concernant la voirie intercommunale, les travaux de revêtement, financés par la CVR, ont été réalisés sur l'avenue du 11 novembre (entre l'église et la Poste), l'avenue du Petit Thouars (entre la rue de la Garelière et l'église), la rue du docteur Silly, la rue de la Garelière, la rue de Chantereine (partiellement), la rue de la Croix Noury (partiellement).



Le club house au stade de football

La construction du club house au stade de football commencera au premier trimestre 2016 avec un retard dû à l'appel d'offres infructueux. Elle bénéficiera, en complément des financements communaux, d'une subvention de la ligue de football de la région Centre-Val-de-Loire de 38 300 €, pour un coût total de 90 000 € TTC.

Les travaux à l'école

- L'extension de la salle de motricité de l'école a été réalisée en transformant une cloison fixe en cloison mobile. Laurence Paganucci commente cette réalisation dans son article de la Commission Groupe Scolaire, Enfance et Jeunesse p. 10.
- La démolition du préau actuel et la construction d'un nouvel équipement plus fonctionnel sont reportées à 2016, après accord du Conseil municipal, car des travaux supplémentaires sont à prévoir (réfection d'un mur) qui demandent plus de temps, et nous ne souhaitons pas que les enfants restent sans préau pendant une longue période.

La salle du Conseil

Des travaux de réfection de l'éclairage et de la VMC dans la salle du Conseil ainsi que l'installation d'un vidéoprojecteur ont été réalisés. Ils ont permis de la moderniser et de finaliser l'aménagement de la mairie, pour un coût de 10 000 €.

L'accessibilité de bâtiments publics

Une loi sur l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite impose à la commune une mise aux

normes. Nous avons donc planifié une dépense de 42 920 € répartie sur 3 ans : 8 850 € en 2016, 13 200 € en 2017, et 20 870 € en 2018.

Le financement de ces travaux

Tous les travaux et en particulier ceux liés à l'Artésienne sont en très grande partie autofinancés par la commune. Seul un emprunt bancaire pour un montant de 520 000 € à un taux de 1,78 % sur 17 ans a été souscrit auprès du Crédit Agricole afin de boucler le plan de financement. Cet emprunt contracté se substituant à un prêt qui vient à échéance, n'augmente pas le niveau d'endettement de la commune. Et la fiscalité locale n'évolue pas à la hausse.

L'éclairage public

Concernant l'éclairage public, un diagnostic du réseau a été commandé en lien avec la commune de Naveil afin d'assurer la sécurité des installations. Une aide financière est apportée par le Syndicat d'électricité 41 (SIDELC).

Eau et assainissement

La rénovation du château d'eau a été entreprise pour répondre aux normes imposées pour le traitement de l'eau et la sécurité des personnels (étanchéité du dôme et de la cuve et installation de garde-corps).

Un réseau d'assainissement et d'eau potable a été supprimé rue Besnard Ferron pour un coût de 20 000 €.

Par ailleurs, 4 demandes de réduction du montant de facture d'eau ont été acceptées par la commune suite à des fuites importantes. Nous vous rappelons qu'il est important de vérifier régulièrement votre compteur pour éviter ces problèmes.

Enfin, un cas de fraude sur la consommation d'eau a été découvert. La personne concernée a été mise en demeure de rembourser les consommations d'eau non payées.

Conventions signées

- Avec Bouygues Télécom, pour l'antenne proche des tennis, pour un

montant à percevoir de 2 300 €/an,

- Avec le SIERAVL pour les plantations et les aménagements de végétaux en lien avec les jardins de Chaumont,
- Avec Naveil, pour fixer les modalités d'accueil et de transport des enfants de Villiers-sur-Loir au centre de loisirs de Naveil pour 2015. Pour mémoire, en 2014, la participation de la commune de Villiers s'était élevée à 3 000 € pour 428 journées-enfants (coût de 6,88 €/jour).

Subventions aux associations

Comme chaque année, le Conseil municipal a voté les subventions aux associations villiersoises. En 2015, elles s'élèvent à 29 000 € (dont 21 000 € à l'association de la cantine pour équilibrer son budget). Une contribution de la commune de 300 € a été donnée pour l'excellent travail réalisé par le Cercle de Généalogie 41 qui a décrypté des registres paroissiaux des naissances.

Changements au sein de la municipalité

Suite à la démission du deuxième adjoint et au retrait par le Conseil municipal de la fonction de premier adjoint, la nouvelle municipalité se compose de :

- Maire : Jean-Yves Ménard ;
- 1^{ère} adjointe chargée de la vie sociale et associative et de l'environnement : Marlène Martin ;
- 2^e adjointe chargée de l'enfance, de la vie scolaire et de la culture : Laurence Paganucci ;
- 3^e adjoint chargé de l'initiative locale, de l'économie et de la communication : Stéphane Adam ;
- Conseiller municipal délégué aux travaux communaux et à l'eau/assainissement : Charles Jumert.

D'autres décisions importantes ont été prises par le Conseil municipal durant cette année 2015 et sont commentées dans les différents articles du bulletin.

Nous vous précisons que tous les comptes rendus des réunions du Conseil municipal sont téléchargeables sur le site internet de Villiers-sur-Loir, géré par le club informatique : www.villiers-sur-loir.com.



FINANCES COMMUNALES

Rose-Marie Bateau et Jean-Yves Ménard

Quelques principes généraux :

Le BP est le budget primitif voté en début d'année par le conseil municipal : il traduit les orientations politiques projetées sur l'année. Le BP doit être voté avant le 15 avril de l'année en cours. En 2015, il s'élève à 1 438 232 €.

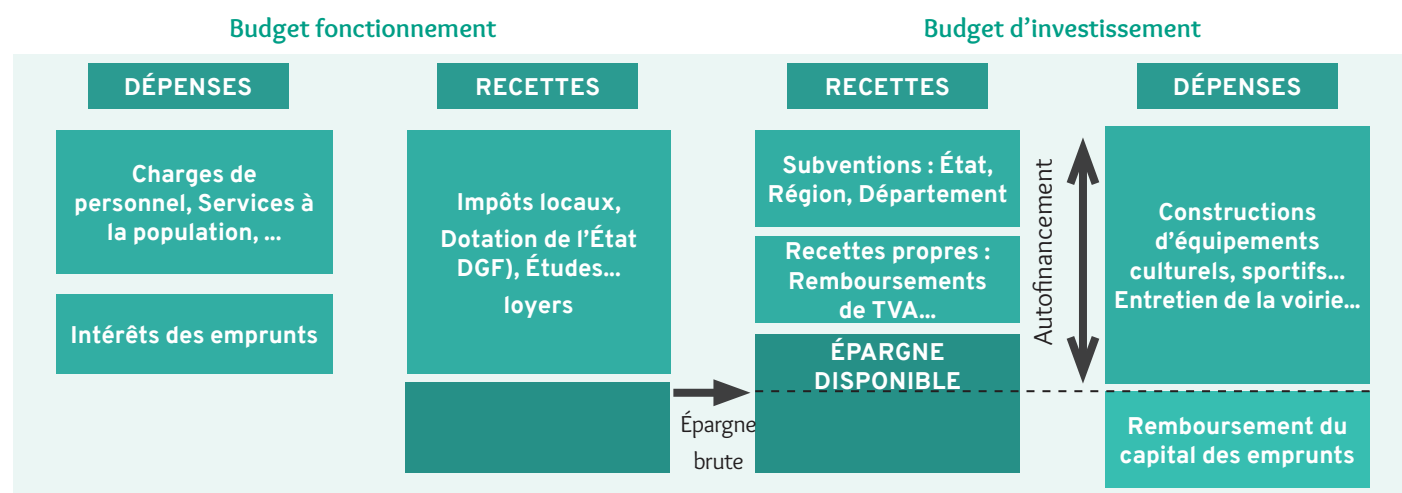
Le CA est le compte administratif qui constate les réalisations en fin

d'exercice ; l'exercice comptable d'une collectivité correspond à l'année calendaire. Il doit être soumis à l'approbation du conseil avant le 30 juin de l'année suivante.

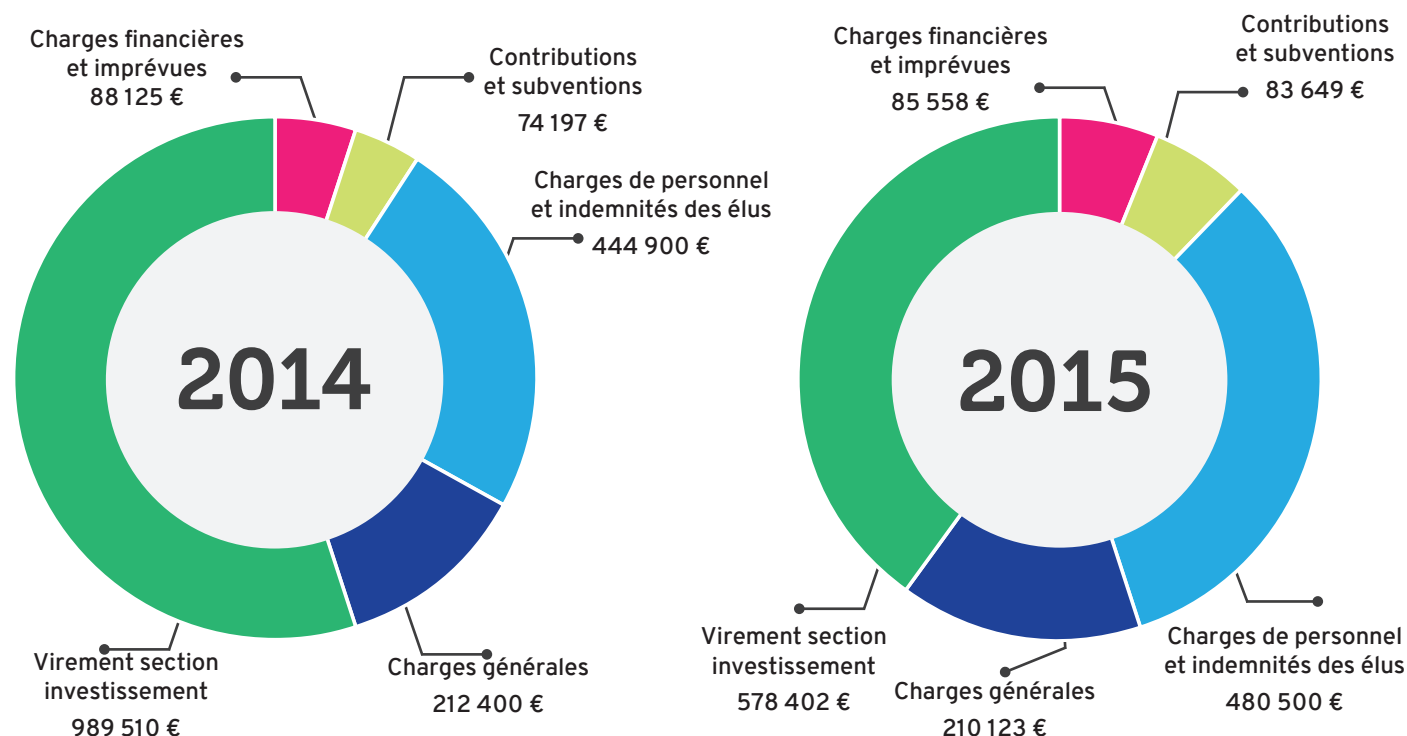
Le maire, ordonnateur des finances publiques, transmet au comptable public (au trésor public) l'ensemble des mandats (« factures à payer ») et des

titres (« factures à encaisser »). Le CA reprend donc l'ensemble des écritures ordonnancées par le maire ; parallèlement, le comptable public établit un compte de gestion. Le CA et le compte de gestion doivent être identiques.

Les budgets se présentent sous la structure ci-dessous :

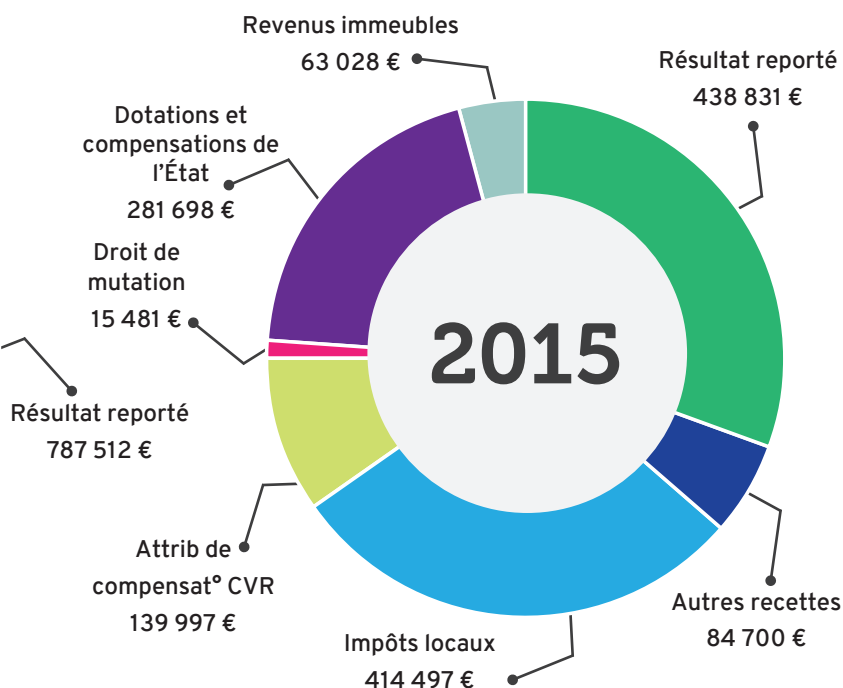
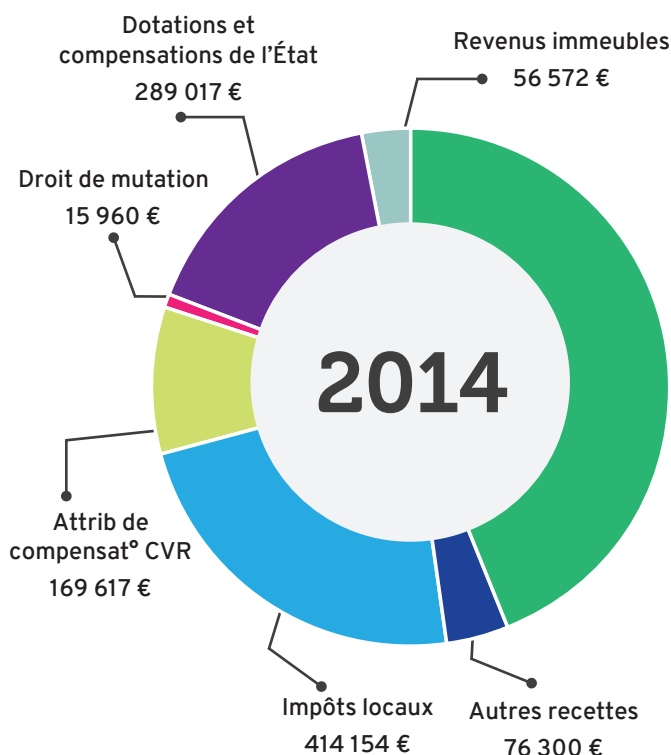


Budget communal - Dépenses de fonctionnement (en euros) :





Budget communal - Recettes de fonctionnement (en euros) :



BUDGET COMMUNAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (EN EUROS TTC)

Diagnostic Eclairage public	2 808 €
SIDELC (syndicat d'électricité) – enfouissement et raccordement	26 973 €
Achat de terrains (à proximité de l'Artésienne)	33 785 €
Aménagement parking l'Artésienne	58 083 €
Travaux, rue Besnard Ferron	180 017 €
Divers	3 150 €
Panneaux d'affichage	2 112 €
Salle de conseil	10 456 €
École : cloison + travaux divers	33 453 €
Achat cabinet médical	39 514 €
Panneaux signalisation + peinture routière	1 061 €
L'Artésienne y compris réseaux et équipement	1 083 216 €
Tennis (poteaux)	1 357 €
Total	1 475 985 €

À ces dépenses d'investissement, il faut ajouter, au service de l'eau, la réfection du château d'eau pour un coût de 99 592 € TTC.

Une réunion publique sera organisée au cours du deuxième trimestre 2016, après le vote du compte administratif 2015 et du budget primitif de 2016.





COMMISSION GROUPE SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

Laurence Paganucci



LES EFFECTIFS 2015/2016

Le groupe scolaire Louis Gatien (maternelle et élémentaire) compte aujourd'hui 102 élèves, soit une dizaine d'enfants de plus que l'année scolaire 2014/2015. Depuis la fermeture d'une classe en 2012, les 4 classes sont toutes à double niveau avec une moyenne pour cette année de 25 élèves.

L'effectif total du groupe scolaire est certes en hausse cette année, mais il est à noter que 19 élèves de CM2 vont partir en 6^e à la fin de l'année scolaire. Et sans pouvoir s'avancer sur le nombre d'inscriptions pour la rentrée 2016, il semble peu probable de compenser cet important départ.

LES RYTHMES SCOLAIRES 2015/2016

Cela fait un an et un trimestre maintenant que les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à Villiers-sur-Loir. Si les avis au sujet de cette réforme au niveau national sont très largement partagés, il apparaît à Villiers-sur-Loir après une étude auprès des parents et des animateurs que notre organisation est bien perçue et appréciée.

Le choix pour les enfants reste vaste : par exemple handball, basket, gymnastique, danse expressive, cuisine, travaux d'aiguilles, arts plastiques, éveil musical, chants, éveil à l'anglais, yoga, origami, théâtre.

Les intervenants sont tous issus du tissu local, une manière pour nous de soutenir les associations et les auto-entrepreneurs de notre territoire.

Cette réforme représente un budget annuel de 24 000 €. Une aide de l'État de 54 € par enfant nous est attribuée, il reste à la charge à la commune 235 € par enfant.

LE VOYAGE SCOLAIRE 2014/2015

En mai 2015, tous les élèves de la Grande Section de Maternelle au CM2 sont partis une semaine en classe découverte à l'île Tudy, commune anciennement jumelée avec Villiers (Cf. article écrit par les élèves en page 18). La Mairie a participé à hauteur de 5 000 € à ce projet d'école dont le budget total était de 23 279 €.

LES TRAVAUX 2015/2016

La cloison



Mme Randuineau, la directrice, et toute l'équipe d'enseignants du groupe scolaire nous avaient fait part de leur besoin d'avoir une salle couverte plus grande pour pratiquer notamment la motricité avec les plus jeunes. Cette activité se déroulait dans les 50 m² de la salle d'accueil des maternelles. Joutant cette pièce, une ancienne salle de classe de 42 m² est utilisée pour la sieste, donc uniquement en début d'après-midi.

Pour répondre à ce besoin, la cloison séparant ces deux pièces a été cassée, et une cloison amovible a été installée. Cette cloison devant répondre à des normes importantes (notamment phoniques), est composée de 5 panneaux pesant 900 kg. Pour la maintenir, un portique métallique a été installé. Le budget alloué à ces travaux est de 30 557 € TTC.

La dernière étape, probablement durant l'été 2016, sera d'uniformiser les deux salles maintenant réunies en refaisant la peinture.

Le préau

Les travaux du préau extérieur ont été repoussés à 2016 : des travaux de maçonnerie plus importants que prévus doivent être réalisés et le budget voté pour cette année ne couvrirait pas ces frais additionnels.

L'ASSOCIATION DES JEUNES

Les ados à Villiers-sur-Loir (soit la population des 11 à 17 ans) représentent plus d'une personne sur dix dans notre village. C'est avec des jeunes motivés et dynamiques que nous avons remis sur rails l'association des jeunes en dormance. Après quelques réunions et ateliers avec eux, ils ont pris leur autonomie, encadrés par 3 supers mamans que nous remercions : Mme Moisan, Mme Lefort et Mme Ravenne.

Une salle dans l'Artésienne leur est dédiée, pour qu'ils se retrouvent et donnent vie à leurs nombreuses idées.





COMMISSION COMMUNICATION ET INITIATIVE LOCALE

Stéphane Adam

La commission s'est réunie trois fois en 2015 : en février, juin et septembre.

Elle est composée des personnes suivantes : Jean-Yves Ménard, Stéphane Adam, Laurence Paganucci, Marlène Martin, Xavier Hébert, Marie-Laure Fernandès-Penteado, élus, et Éric Dubreuil et Fernand Jumert, qui avaient souhaité participer en tant qu'habitants.

La commission a poursuivi ses travaux en ayant le souci de renforcer les échanges entre la mairie et les habitants, les liens entre les Villiersois et de favoriser leur plus grande participation à la vie du village et la prise d'initiatives.

Dans cet esprit, elle a travaillé à la préparation des supports d'information :

- 4 Brèves municipales en mars, avril, juin et septembre 2015, avec des encarts spéciaux : « Elections départementales », « Bilan des TAPs », « 150 ans des pompiers », « Rentrée des associations ».

- Le bulletin municipal n° 107 sorti en décembre 2014 et le n° 108 que vous avez en mains, dont la commission a préparé le sommaire.
- l'installation de panneaux d'affichage : 2 pour les affichages légaux sur le côté de la mairie, côté boulangerie ; 1 grand panneau d'affichage recto/verso pour sur la place de la mairie ; 1 panneau pour le stade de football.
- les informations pratiques sur la commune, sous forme d'encart central dans le bulletin.

La commission a également lancé le chantier de l'actualisation du plan guide de la commune.

Une grande partie du travail a été consacrée à la préparation de l'inauguration de l'Artésienne en lien avec la commission « Maison des Associations ». Plusieurs réunions se sont tenues cette année pour choisir le nom de l'équipement et préparer le programme des festivités lors du week-end inaugural.

Enfin, dans la continuité des réunions publiques sur les acteurs économiques, la Maison des Associations et les Temps d'Activités Périscolaires qui ont eu lieu en 2014, une nouvelle rencontre a été proposée aux habitants sur les finances communales. Deux réunions, une sur l'environnement et l'entretien des espaces verts et une seconde sur les finances communales sont d'ores et déjà programmées pour le premier semestre 2016.



ACTUALITÉS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Stéphane Adam

SITEU (Eaux usées)

Les prix de dépotage et de traitement étant révisés à la hausse avec les vidangeurs, le prix de traitement facturé aux particuliers passe de 1 € à 1,10 €. Cette augmentation sera reconduite au cours des prochaines années en raison du coût de traitement estimé à 1,27 € le mètre cube.



SIERAVL (Gestion globale du bassin versant, de la rivière et de ses affluents du Loir)

Le syndicat va s'engager dans un nouveau contrat territorial à partir de 2016

dans lequel seront prévues la réalisation d'une cartographie des cours d'eau et des fossés ainsi qu'une expérimentation sur le bassin du Boulon.

Le programme de lutte contre les ragondins s'est poursuivi en 2015. Une plaquette a été diffusée sur la jussie (plante invasive) avec les conseils pour l'arracher correctement.



VALDEM (Déchets)

Le syndicat a dégagé un excédent de fonctionnement de 3,8 millions € en 2014. Le taux d'accidents du travail est

faible par rapport aux autres syndicats de ce secteur d'activité. Un nouveau service de mise à disposition gratuite de 3 types de broyeur a été mis en place pour les particuliers : 3, 6 et 9 cm pour réduire les apports en branchages, un chèque de caution de 100 € est à fournir. Des petites poubelles de tri ont été installées sur le site du plan d'eau.

Un projet de plateforme de compostage est en cours pour traiter les bio-déchets des gros producteurs.





L'ENVIRONNEMENT, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS À VILLIERS-SUR-LOIR

Marlène Martin



Depuis le début de l'année 2014, les agents communaux n'utilisent plus de produits phytosanitaires, anticipant la législation. Cet été, leur interdiction a été avancée au 1^{er} janvier 2017. Le Syndicat Intercommunal d'études, de Réalisations et d'Aménagement de la Vallée du Loir (SieraVL), la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Région Centre (FREDON) et les Domaines de Chaumont nous accompagnent dans cette démarche, dans le cadre d'une convention votée par le Conseil municipal. Pour un coût de 900 € pour la commune, nous avons bénéficié de plusieurs actions :

- diagnostic de l'espace de stockage des produits résiduels dans l'atelier municipal et rappels réglementaires pour assurer la sécurité, conduit par la Fredon ;
- établissement d'un plan de gestion des espaces verts de la commune, rue par rue, en fonction des besoins spécifiques de chaque zone, avec préconisations de périodicité des interventions et matériel adapté ;

- participation des agents à 20 journées de formation, sous forme d'ateliers adaptés aux besoins de chaque commune, avec les agents des trois autres communes participant au programme, pour apprendre et partager des nouvelles pratiques alternatives.

À Villiers-sur-Loir, nous avons souhaité ouvrir ces ateliers aux habitants, qui ont posé leurs questions aux spécialistes et participé aux travaux. C'est ainsi que le verger situé entre le cimetière et le plan d'eau a été nettoyé, les arbres taillés dans les règles de l'art : c'est désormais un espace agréable ouvert à tous, chacun étant invité à cueillir ou ramasser en saison les fruits savoureux et non traités. Les paysagistes du Domaine de Chaumont, mondialement connu pour son festival des jardins, nous ont aidés à renouveler les plantations le long du cimetière, aux abords du lavoir, de l'Artésienne et de la mairie. Le design végétal durable et évolutif au fil des saisons, a privilégié les plantes vivaces, dont on peut récupérer les drageons, afin de réduire l'entretien, l'arrosage et d'obtenir gratuitement de nouveaux plans. Les économies de travail et d'argent se cumulent

ainsi avec les bénéfices écologiques et sanitaires. Un dernier atelier est prévu pour planter des bulbes, qui assureront année après année des printemps fleuris aux abords de notre village.

Concernant l'entretien des rues, l'arrêt complet des pesticides a permis une période d'observation pour déterminer quelles zones nécessitent un fauchage régulier, celles où un fleurissement spontané se met en place (roses trémières, iris, pavots de Californie, valérianes...), ou bien fleuries par certains habitants. Nous allons désormais mettre en œuvre un plan d'entretien périodique différencié. Certes, ces nouvelles pratiques nous incitent à faire évoluer notre regard sur ce que sont des espaces « propres et bien entretenus », qui ne pourront désormais plus être dépourvus de toute végétation spontanée. N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute situation qui vous paraît poser un problème ou tout besoin d'intervention en cas de développement excessif de la végétation.

Au cours du premier trimestre 2016, tous les habitants seront invités à une réunion publique dédiée aux questions environnementales sur la commune, comme nous l'avons fait pour les rythmes scolaires, les finances, la construction de l'Artésienne, conformément à notre volonté d'échange avec les Villiersois. Les spécialistes nous ayant accompagnés seront présents afin de répondre à nos questions, et nous discuterons aussi de la poursuite de notre action, notamment pour l'entretien des terrains de sport, du cimetière, de la mise en place de bacs potagers à l'école... et de tout autre projet né d'initiatives individuelles que nous souhaitons encourager et soutenir, au bénéfice de tous. La municipalité s'engage résolument à continuer à porter des actions pionnières en ce domaine, car la qualité de notre environnement est un axe essentiel de notre bien-vivre ensemble et de l'attractivité de notre village.



L'INTERCOMMUNALITÉ EN VENDÔMOIS

Jean-Yves Ménard



La loi d'août 2015 sur la Nouvelle Organisation Territoriale a conduit le préfet du Loir-et-Cher à proposer un schéma de fusion de Communautés de Communes pour l'ensemble du territoire du Vendômois.

Ce projet réunirait ainsi les Communautés de Communes du Pays de Vendôme, du Vendômois Rural, du Perche et Haut Vendômois, des Collines du Perche, des Vallées Loir-et-Braye et de Beauce et Gâtine, soit 105 communes.

Plusieurs paramètres ont motivé cette orientation du préfet :

- la topographie du territoire est essentiellement agricole, marquée par la présence du Loir et de ses affluents,
- deux infrastructures routières principales traversent le territoire : l'ex. RN 157 (Le Mans-Orléans) et la RN 10 (Paris-Bordeaux) ainsi que la présence du TGV à Villiers-sur-Loir,
- une partie du territoire est comprise dans l'aire urbaine de Vendôme,
- les principales zones d'activités se situent autour de Vendôme, Montoire-sur-le-Loir, Morée et Saint-Amand-Longpré,
- les professionnels de santé se situent principalement sur Vendôme et Montoire-sur-le-Loir, villes qui disposent d'établissements hospitaliers,
- les Communautés du Pays de Vendôme et du Vendômois Rural sont

regroupées dans le syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SCOT),

- les six Communautés de Communes adhèrent au syndicat mixte du Pays de Vendôme et au syndicat ouvert Loir-et-Cher Numérique,
- la Communauté du Pays de Vendôme bénéficie d'importantes infrastructures sportives et culturelles qui pourront être utilisées par l'ensemble des usagers dans des conditions tarifaires identiques.

Ce projet a été présenté à tous les maires de l'arrondissement par le préfet du Loir-et-Cher et à tous les conseillers municipaux de la Communauté du Vendômois Rural par la sous-préfète de Vendôme.

Parallèlement, différentes hypothèses de fusion sont simulées par un bureau d'études afin de mettre en évidence les différents enjeux en termes de

gouvernance, de compétences, de personnel, de fiscalité et de finances. Les premiers résultats de cette étude ont été présentés par le cabinet d'expertise aux conseillers de la CVR lors d'une réunion organisée à l'Artésienne le 19 novembre.

Lors de sa séance du 20 novembre 2015, le Conseil municipal de Villiers-sur-Loir a donné un avis favorable sur ce schéma de 105 communes, avec 12 voix pour et 3 abstentions.

L'ensemble des votes des communes et le projet de schéma seront transmis pour avis à la commission départementale de coopération intercommunale.

Le schéma sera arrêté par le préfet au plus tard le 31 mars 2016.

Chaque commune devra de nouveau se prononcer sur le projet avant le 31 août 2016. L'application de la nouvelle intercommunalité se fera au 1^{er} janvier 2017.





LE PAYS VENDÔMOIS VOIT LA VIE EN VERT



Le Pays Vendômois, ce sont cinq agents dont deux thermiciens ici réunis autour de la présidente Isabelle Maincion.

Invité à la COP 21, le Pays Vendômois, labellisé en juillet par Ségolène Royal, voit la vie en vert. Un vert qu'il veut étendre encore.

Le 10 septembre 2015, le Pays recevait Denis Cheissoux, journaliste à France Inter animateur de l'émission « CO2, mon amour » et Gilles Bœuf, président du Muséum d'histoire naturelle et tout nouveau conseiller scientifique auprès de la ministre de l'Environnement. Face à 280 personnes dont de nombreux agriculteurs, les deux experts du changement climatique et de la transition énergétique, lançaient un cri d'alerte sur l'urgence de changer les comportements. Une conférence grand public précédée de la signature de la convention de partenariat avec ERDF qui soutient le Pays dans sa démarche de Territoire à énergie positive et croissance verte (TEPCV).

Une démarche entreprise de longue date par le Pays Vendômois, créé autour de 105 communes en 1996 sous la présidence de Paul Martinet, et dirigé depuis 2010 par Isabelle Maincion, conseillère régionale et maire de La Ville-aux-Clercs.

« Nous sommes des facilitateurs, accélérateurs et coordonnateurs de projets. On ne fait pas à la place des collectivités mais on les aide dans la recherche des financements. Une chasse aujourd'hui facilitée par notre labellisation. »

Des coups d'accélérateur qui prennent de multiples facettes. « Nous avons recruté depuis trois ans deux thermiciens, postes qui viennent d'être renouvelés pour trois ans. Ils conseillent et accompagnent les élus en matière d'économies d'énergie des bâtiments publics : isolation de combles déceoles, achats négociés et groupés

d'énergie... Par an, ce sont ainsi 105.000 € d'économies qui ont été réalisés », ajoute Sylvie Maino, directrice.

« Nous accompagnons les élus à entrer dans cette démarche d'économies. Ainsi les 500.000 € – que l'État nous a attribués car labellisé TEPCV officiellement le 8 juillet – ont immédiatement été fléchés sur des projets déjà ficelés sur vingt-six de nos collectivités. Pour revoir l'éclairage public ou comme à Saint-Ouen participer à la rénovation exemplaire de la salle Schatteman ou encore à l'achat de voitures électriques pour les services municipaux de Mazangé, Naveil, Saint-Ouen, La Ville-aux-Clercs, la communauté du Pays de Vendôme et le syndicat de collecte et ramassage des déchets ménagers ValDem. »

Des fonds qui doivent être dépensés avant décembre 2015 pour permettre au Pays d'accéder à une deuxième tranche d'aide, cette fois de 1,5 M€.

Des fonds qui doivent être dépensés avant décembre 2015

Et là aussi, les projets de construction à énergie positive doivent être réalisés rapidement (utilisation des fonds avant décembre 2017) avec une prise en charge de 30% des dépenses. Sont concernés la rénovation du palais des fêtes de Vendôme (390 000 €), la construction du gymnase de Montoire (450 000 €), la cantine de Naveil (300 000 €), le Pôle jeunesse de La Ville-aux-Clercs (250 000 €).

De quoi voir l'avenir en vert.

Article de la Nouvelle République du 29/09/15 rédigé par Edith Van Cutsem.





INAUGURATION DE L'ARTÉSIENNE

Stéphane Adam



Concevoir et construire un équipement est un challenge technique et financier, comme le rappelle l'article précédent consacré à la conduite du projet.

De nombreux Villiersois s'en sont bien rendu compte le dimanche 8 novembre au matin lors des deux visites organisées sous la houlette de l'architecte Franck Sépard et de l'acousticien Lilian Aucher. Ils ont su expliquer l'esprit dans lequel ils ont œuvré et les choix réalisés dans la construction de l'Artésienne. Ils ont été accompagnés dans cet exercice par un Villiersois, ancien professeur en bâtiment, qui nous avait aidés pour certains problèmes techniques.

C'est lorsque la construction est terminée que paradoxalement, tout commence véritablement. En effet, les habitants doivent s'approprier l'équipement, qui leur permettra de partager des moments conviviaux et de s'y retrouver entre amis, en famille et entre Villiersois.

L'inauguration constitue une étape importante dans ce processus d'appropriation. Elle donne le ton et préfigure l'esprit des lieux.

C'est pourquoi nous avons voulu qu'elle mobilise un grand nombre

d'habitants motivés apportant leurs compétences dans l'organisation du programme festif. Plus de 80 personnes ont proposé des actions, pris des initiatives, donné de leur temps pour que ce week-end soit une succession de moments de plaisir, de découverte et de dégustation.

Les équipes de bénévoles, enfants, jeunes et adultes, ont confectionné les gourmandises du cocktail et les délicieuses entrées du dîner-spectacle ; avec d'autres bénévoles, certains ont assuré le service du buffet. C'est grâce à leur investissement que nous avons pu proposer des produits régionaux qualité, présentés en appétissantes petites bouchées, pour des coûts très raisonnables.

L'inauguration a rassemblé de très nombreux Villiersois de tous âges qui ont pu apprécier les manifestations artistiques variées du samedi après-midi : la balade musicale offerte par P'tit Louis Laplanche et les groupes du Conservatoire de musique de Vendôme, sous la direction de Patrick Le Cocguen ; les deux contes, créations originales et émouvantes de l'association « À conter d'Aujourd'hui » ; l'œuvre d'art de Jean-Pierre Renard qui a magnifiquement su exprimer sa vision de Villiers-sur-Loir et de l'Artésienne ; l'exposition de photos et de cartes postales créée par Thierry Mésange, aidé de Guy Guillemeau, retraçant plusieurs décennies de moments de fête, de partage et de solidarité entre Villiersois.

Le dîner-spectacle du samedi a été également un moment fort du week-end. Un buffet superbement agencé par de nombreux bénévoles, sous la supervision experte de Vincent Jumert, a reglé 220 convives d'un repas original, avec une multitude de mets en petites bouchées ou verrines, préparés par nos artisans et l'équipe efficace réunie autour d'Odile Mésange.

Le concert du groupe « Têtes de piaf » qui suivait a ravi l'assistance. Les « Chansons pour habiller les cœurs et faire danser la vie », telles que les définissent Garance et Alain qui mènent les 5 musiciens, aux mélodies harmonieuses et aux textes forts, laisseront d'impérissables souvenirs aux Villiersois qui ont applaudi

Menu du terroir

Inauguration de l'Artésienne du 7 novembre 2015

Velouté de champignons, velouté de légumes oubliés, compotée de pommes et son boudin noir en feuilleté.

Champignons farcis au chèvre, aux rillettes, chou en salade, gruyère, jambon, noix, Saveurs de betterave, neige de Petit Trô.

Jambon au Pineau d'Aunis, lit de lentilles, navettes terrine de canard,

Rillons cocktail, dés de hure, tranchettes de saucissons à l'ail.

Emincé de volaille aux champignons, nage de poissons au Pineau d'Aunis, riz pilaf.

Chèvres, Petit Trô, Port-Salut.

L'Artésienne de desserts.



chaleureusement « Oh mon amour », « Le clandestin », « Le vieux clown », parmi bien d'autres.

La participation de plusieurs entreprises villiersoises que nous avons sollicitées a permis à chacun d'apprécier leur savoir-faire :

- la mise en valeur des abords et l'embellissement végétal de l'Artésienne par ADH Paysages, partenaire de l'inauguration,
- le professionnalisme de Yannick Reversé, notre nouveau boucher-charcutier-traiteur, et d'Éric Breton, restaurateur, pour les plats du dîner du samedi,
- les conseils avisés des techniciens d'Antennes du Loir pour l'installation du vidéoprojecteur,
- l'engagement commun de la Cave Coopérative et de Charles Jumert pour le lancement de la cuvée spéciale « Pineau d'aunis », avec son étiquette, création originale de Marie Mésange.

Les associations ont pris pleinement part à l'ouverture de la fête le samedi :

- la cantine a réuni une vingtaine d'enfants scolarisés à l'école de Villiers-sur-Loir pour un atelier culinaire ;
- la Société musicale de Villiers-sur-Loir a rythmé et animé le temps d'inauguration officielle et a proposé son concert d'installation dans l'Artésienne le dimanche.
- les Trompes de Chasse ont résonné solennellement lors du dévoilement du nom ;
- l'association des jeunes de Villiers, nouvellement réactivée, a envoyé un groupe de photo-reporters junior couvrir l'inauguration ; elle a d'emblée investi sa salle, véritable QG dans lequel les jeunes ont réalisé décorations hautes en couleurs et brochettes de fruits frais ;

N'oublions pas l'enthousiasme des enfants de l'école initié par les enseignants pour le lever de rideau.

Le dimanche, l'ensemble des associations de notre village a participé au forum ; panneaux d'informations permettant à chacun de (re)découvrir la richesse de notre tissu associatif, avec la présence des AFN, des sapeurs-pompiers, de l'Amicale des retraités, du Comité des fêtes, de la Bibliothèque, sans oublier les sportifs de Néovent, des clubs de football et de tennis-Club...

Et aussi de les voir à l'œuvre, avec :

- les présentations de Country et de danses de salon, si harmonieuses



quand les pas sont réalisés par des danseurs avertis ;

- la démonstration du club de Karaté avec sa panoplie de couleurs de ceintures et ses différentes générations réunies autour de Jean-François Magniez ;
- une découverte du monde numérique, proposée par le club informatique ;
- les initiations offertes par le club Créa, autour du tricot et du crochet qui ont permis aux Villiersois de repartir avec un bonnet en laine, version modèle réduit...

L'esprit de l'inauguration de l'Artésienne était totalement en phase avec la volonté de Jacky et Michèle Bourguigneau de remercier les nombreux villiersois dont l'élan d'amitiés exprimé le 5 juillet, les avaient beaucoup touchés. Ils ont donc rassemblé plus de 600 anciens clients, de Villiers et d'ailleurs, pour un buffet convivial partagé le dimanche midi dans la grande salle et à l'extérieur de l'Artésienne.

Une longue fête superbe, donc, qui a été à n'en pas douter la première d'une très longue série !





THOMAS SCOTTO À L'ÉCOLE DE VILLIERS-SUR-LOIR

Céline Cagnat



C'est avec un immense plaisir que l'école de Villiers-sur-Loir a accueilli au printemps 2015 un auteur de littérature de jeunesse : Thomas Scotto.

Cet habitué du Vendômois, venu plusieurs fois à l'occasion du salon « Zinc de livres » a tout de suite répondu positivement à l'invitation de l'école.

Thomas Scotto écrit uniquement pour la jeunesse, il a publié notamment *Rendez-vous n'importe où*, *Sables émouvants*, *Jérôme par cœur* ou encore *Ma grand-mère en container*.

Les enfants ont découvert cet auteur à travers les nombreux livres que l'école avait empruntés afin d'immerger les enfants dans l'univers de l'auteur ; beaucoup d'élèves ont « dévoré » ces ouvrages avant sa venue.

Durant toute une journée, cet écrivain est venu travailler avec les quatre classes de l'école. Dans chaque classe, Thomas Scotto a pris le temps de parler et de faire parler les enfants. Ces derniers ont eu le plaisir d'entendre les textes dits par Thomas Scotto, celui-ci a ensuite proposé des ateliers d'écriture à partir de maisons imaginaires. Tous les enfants ont produit des histoires que l'on a ensuite compilées. Les élèves ont pu lui poser beaucoup de questions sur son métier d'écrivain et sur la genèse d'un livre de littérature de jeunesse. Thomas a pris le temps de réaliser une dédicace personnalisée pour chaque classe.

En fin de journée, l'ensemble de l'école s'est réunie pour une séance de questions/réponses avec l'auteur qui s'est prêté avec enthousiasme et bonne humeur à l'exercice. Tous les enfants ont passé une belle journée et se sont montrés particulièrement attentifs et curieux. N'ayant pas eu le temps de tout dire, Thomas est reparti avec un « catalogue » de questions sur le métier d'écrivain, qui a donné lieu à une correspondance en fin d'année.

Les enfants avaient préparé un petit présent, l'ensemble de l'école avait, avant sa venue, écrit et illustré des histoires « à la manière de Thomas Scotto », textes que l'auteur a beaucoup appréciés.



Cette journée de rencontre avec un auteur n'était pas une première car l'école avait déjà fait venir Gérald Stehr, il y a une dizaine d'années. Sans nul doute, l'école renouvellera l'expérience d'une rencontre avec un auteur car elle fut très enrichissante pour tous. Nos apprentis écrivains ont beaucoup appris et se sont investis, ce qui est un des objectifs de notre projet d'école ! Et comme dit Thomas Scotto : « Quand on est écrivain, il faut être curieux, regarder, écouter beaucoup... Tout est tellement prétexte à trouver des idées d'histoires ! »

P'TITES RANDOS POUR LES MATERNELLES

Marjorie Randuineau

Les 14 Moyenne section de maternelle sont partis comme des grands avec leurs correspondants de Montoire à la Chaussée-St Victor du 1^{er} au 3 juin.

Ils ont rencontré des apiculteurs, visité un lavoir, construit des petits bateaux avec des matériaux naturels qu'ils ont ensuite fait naviguer sur la Loire, visité un centre équestre, pansé des poneys. Ils ont également pratiqué le golf et l'escalade. Toutes ces animations étaient entrecoupées de marches dans le Parc des Mées et ses alentours.

Que de bons souvenirs pour tous !





MARIE JEANNE GABRIELLE ET LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DANS LE VENT DE L'ÎLE TUDY

Céline Cagnat

Au mois d'avril 2015, les élèves de la Grande Section de Maternelle au CM2 sont allés découvrir le milieu marin sur la côte sud du Finistère.

Pour les plus jeunes, le programme des activités était centré sur les différents types de pêche : au carrelet, au casier et au filet. Les plus belles prises ont été 24 araignées de mer.

Lors de la pêche à pied sur l'estran, tous ont récolté différentes espèces de mollusques,



crustacés et poissons. Ensuite, ils les ont mises dans un aquarium que chacun pouvait observer au quotidien.

Les plus grands ont navigué en catamaran dans la baie de l'Odét et en mer, le vent en poupe ou en louvoyant face au vent. Merci à Betty de les avoir initiés sur le plan d'eau de Villiers !

Sont venues s'ajouter des histoires et traditions bretonnes :

– celle de la pêche à la sardine et des conserveries,

– celle de la vie des marins à bord d'un chalutier et sur les quais,

– ou encore celle du travail des gens dans les magasins de marées.

La sensibilisation à l'environnement faisait également partie des objectifs.

Lors d'une observation de la dune, fragilisée par les tempêtes hivernales et lors d'un ramassage des déchets sur la plage, les enfants ont pu constater l'importance de la protection du littoral.

En plus de ces journées, les soirées étaient bien remplies : une dégustation de galettes « comme au restaurant », des jeux sur la plage ou des jeux de société, une boum et des répétitions d'un chant breton. C'est en effet, sur la place du village, devant Adeline et Mathilde, les animatrices, un cafetier et quelques touristes, que les enfants l'ont chanté et ils ont fait sensation !

Cette expérience partagée entre grands et petits fut vraiment enrichissante et rassurante pour tous. L'image du phare « la perdrix » restera longtemps dans les mémoires.

Bon vent !

Les enseignants

APRÈS 40 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES

Nicole Hémon-Niel



Dimanche 5 juillet 2015, devant la boutique de Michèle et Jacky BOURGUIGNEAU, il y avait foule ...

À l'heure de la fermeture, les clients étaient nombreux à faire la queue à la boutique !

Après avoir servi tous ces clients de dernière minute... dans la bonne humeur, Michèle et Jacky nous ont rejoints sur la place...

Installés sur un des cadeaux, face aux musiciens de l'Harmonie, ils ont écouté les clients chanter :

« C'est un endroit bien connu en Vendômois

À Villiers-sur-Loir

Une chipouillette, un gigot, une bonne bavette,

Les rillettes d'oie...

Nous tous on vous souhaite

Une très bonne retraite,

Et d'en profiter,

Pendant de longues années, avec nous à Villiers. » (Parodie du Sud)



Les footballeurs vétérans remettent à leur fidèle sponsor...

... le « Couperet d'or »

Attribué à Michèle et Jacky

« Nos fidèles fournisseurs de mangeaille de 3^e mi-temps »



LE CCAS À VILLIERS-SUR-LOIR : UNE HISTOIRE DE LA SOLIDARITÉ LOCALE

Marlène Martin

Le Centre Communal d'Action Sociale de Villiers-sur-Loir s'inscrit dans une longue histoire, puisqu'il perpétue les actions du Bureau de Bienfaisance, dont les archives remontent à 1876. À travers les délibérations qui rendent compte des demandes et des décisions, c'est toute la vie de générations d'habitants, dans les aspects les plus quotidiens et concrets, qui se révèle, au fil des épreuves qu'ils traversent au cours de ces presque 140 ans. Aides en nature, pour se nourrir ou se chauffer, assistance médicale prise en charge pour les femmes enceintes, les jeunes mères, puis les blessés au retour de la guerre, assistance aux personnes âgées témoignent de la solidarité de la commune envers ses habitants, avant que le relais ne soit pris avec la création de la Sécurité Sociale au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale. Devenu bureau d'aide sociale en 1956, puis Centre Communal d'Action Sociale en 1987, il constitue une structure juridiquement et financièrement indépendante de la commune, mais présidée par le maire, et dispose d'un budget propre ; ces ressources proviennent de legs, dons, subventions, loyers. Le CCAS est propriétaire de 2 logements actuellement loués et de plusieurs terrains. Ses membres, renouvelés au début de chaque mandature, au

nombre de 9, dont le maire et 4 élus, et 4 personnalités qualifiées représentatives. Sous la présidence du maire, le CCAS se réunit plusieurs fois par an pour examiner les demandes d'aide et organiser les animations qui favorisent rencontres et échanges entre les habitants. Parmi ces actions, les traditionnels repas des aînés et leur goûter de Noël, mis en musique par notre Harmonie, ou l'accompagnement des personnes qui le souhaitent au cours des épisodes de canicule comme nous en avons connu cet été.

Coup de projecteur :

Pour favoriser les rencontres entre nos aînés et nos enfants de l'école, dans le cadre de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, le CCAS a innové cette année en proposant un goûter de Printemps, qui a réuni plus de 150 personnes. Les aînés ont été invités à découvrir et à partager les activités des enfants : théâtre, basket, arts plastiques, travaux d'aiguille, athlétisme... avant de s'attabler tous ensemble pour un goûter préparé par notre boulanger Gaëtan, offert par le CCAS aux petits et aux plus grands, et servi par nos membres. Nous remercions vivement les enseignants et les animateurs pour leur participation amicale. Encouragés par le plaisir que tous



ont pris à cette rencontre, nous comptons bien proposer un deuxième goûter de Printemps en 2016 !

CCAS mode d'emploi

Nous sommes à votre disposition pour vous recevoir, vous orienter et vous accompagner en cas de difficultés financières ou personnelles : aides pour la cantine, pour les voyages scolaires, pour régler des factures diverses, accompagnement dans les démarches auprès du CIAS de Vendôme ou de la Maison départementale de la Cohésion Sociale. Tous les membres sont tenus au secret professionnel, et tous les dossiers d'aide aux personnes ou aux familles sont présentés de façon anonyme en commission.

Appel aux dons

Le CCAS remercie les donateurs qui lui permettent de maintenir et de développer son action au service des habitants de notre commune, au plus près de leurs besoins.

Votre don au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant, dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, conformément au code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèce ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60 % du montant des versements. Nous sommes à votre disposition pour toute information, n'hésitez pas venir nous rencontrer.





9^e RANDONNÉE-DÉCOUVERTE DE VILLIERS-SUR-LOIR

Gérard Bedu et Francis Minier

Le 12 avril dernier, notre marche de printemps nous a conduits jusqu'à l'étang de Riotte et au siège de l'entreprise Minier. Nous y avons retrouvé Francis Minier à Villepoupin à l'ouest de Riotte.

Le temps était superbe, 70 personnes ont participé à cette sortie, toutes très intéressées par les explications de Francis qui commença ses commentaires tout en marchant... vers le moulin de Varennes.

Depuis 80 ans que l'entreprise existe, Marcel Minier, puis ses fils Philippe et Francis, ont à cœur de réaménager les sites de carrière après extraction, avec des objectifs très ambitieux.

Voici des exemples d'usages proposés après réhabilitation : chemin pédagogique, plage d'été, zone de conservatoire pour batraciens, étang de pêche avec emplacements handicapés, étang spécialisé pour la pêche aux grosses carpes, zone pour camping-car, camping, aire de jeux pour enfants, piste pour quad, étang réservé au jet ski, terrain de moto cross, piste pour ULM.

Cela les a conduits dans un premier temps, aux Dragues, dans les années 70, à prendre conseil auprès des spécialistes de sylviculture. Ils plantent alors des arbres de rapport sur les berges des étangs. Peupliers, conifères, ornaient ainsi l'horizon.

En changeant d'experts en 1975, ils se sont rapprochés des scientifiques : botanistes, ornithologues, et artistes : paysagistes, architectes et ont mis en œuvre la synthèse de leurs enseignements :

- Les berges sont devenues moins rectilignes, les reliefs plus accentués. Les terrassements ont permis la naissance de mares de formes, niveaux et profondeurs diverses.

- Sur les berges, des collines et bosses sont remplies de branches et feuilles (comme des fagots géants) qui font des points chauds souterrains. Ils constituent des abris pour l'hiver qui profitent aux insectes, aux batraciens, aux reptiles, et aux mammifères de petite taille. Des cabanes enterrées, en matériaux naturels, assurent des abris aux chauves-souris, aux

araignées et autres insectes et aux petits oiseaux. Ainsi, la faune et la flore sont riches de leur variété.



- Les visiteurs ont pu profiter de la beauté des liquidambars, des cyprès chauves, des grands chênes... Ce sont quarante différentes espèces de végétaux qui ont été sélectionnées par les spécialistes cités plus haut.

Sur Riotte, notre guide Francis Minier a expliqué qu'une barrière spéciale donnerait l'accès à un chemin de bois qui desservirait une cabane-ponton afin de cacher les observateurs des oiseaux...

Des ânes et moutons entretiennent les pâturages. Ils piétinent le sol et contribuent ainsi à la création d'un biotope très favorable à certains batraciens.

La matinée est passée alors très vite, nous sommes arrivés devant le moulin de Varennes où Solange et Gérard Célerin nous avaient préparé une table très sympathique. Avant de repartir de Chantereine, nous avons remercié notre guide pour son accueil et ses explications sur l'aménagement du site.

En retard pour le retour, nous arrivons sur la place de Villiers vers 13 heures.

La 10^e rando d'automne qui devait se dérouler fin septembre sur le thème de la vigne a dû être annulée pour cause de très forte pluie. Le parcours proposé est donc reporté en 2016.



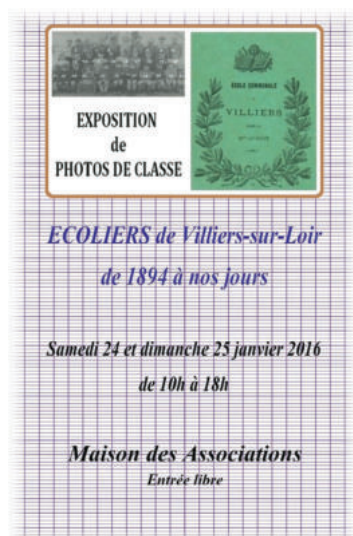


PHOTOS DE CLASSE DE L'ÉCOLE DE VILLIERS-SUR-LOIR : UN ALBUM-SOUVENIR ET UNE EXPOSITION

Joëlle Guérineau et Michel Renvoizé

La collecte de photos est terminée (plus de 200 photos). Les élèves sont (presque) tous identifiés. L'album-souvenir est prêt.

Mais... avant de le déposer à l'école où il sera archivé, nous voulons donner aux Villiersois l'occasion de découvrir toutes ces photos de classe (de 1894 à nos jours) lors d'une exposition qui se tiendra à l'Artésienne les samedi 23 et dimanche 24 janvier 2016, de 10 h à 18 h.



L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DU BUREAU DE POSTE

Jean-Yves Ménard



La Poste a contacté les élus en 2014 afin de revoir l'organisation de la présence postale sur la commune, prétextant une diminution de l'activité de notre bureau de Villiers-sur-Loir. Après de nombreuses discussions au sein du Conseil municipal et plusieurs rencontres avec les responsables de la Poste, nous avons obtenu que Madame

Émilie Proust, factrice-guichetière, soit installée le 27 novembre 2015, pérennisant ainsi le bureau de poste. Elle assure la distribution du courrier à domicile le matin et l'activité guichet – opérations courrier, colis, chronopost, bancaires, ventes liées à la téléphonie – l'après-midi.

Le guichet est ouvert du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h 20 et dorénavant le samedi de 11 h à 12 h.

Le courrier est relevé à 14 h 30 en semaine et à 12 h le samedi.

Facteur-guichetier est un nouveau métier de la Poste, assurant une présence postale qui, nous l'espérons, permettra de répondre au mieux aux attentes des Villiersois. La Poste s'engage également à rénover les locaux et à les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

ÉTAT CIVIL DE VILLIERS-SUR-LOIR 2015

Mariages :

23 mai : Angéline Pommier et Nicolas Roubalay

30 mai : Hervé Angibault et Patrick Dupuis

20 juin : Berthine Ranoroso Maminirina et Pierrick Tessier

8 août : Corinne Vassal et Christophe Mailhol

29 août : Angélique Barré et Célestin Jumert

26 septembre : Chrystèle Ploux et Stéphane Lobo

19 décembre : Floriane Da Silva et Sébastien Prenant



Naissances :

16 février : Elia Pergeaux

21 juillet : Agathe Guillerault

30 septembre : Alice Marre-Repusseau



Décès :

30 janvier : Claude Leblanc

7 février : Monique Rivière, née Roger

16 février : Lucienne Pezière, née Renard

20 mai : Jean-Claude Fichépain

20 juillet : Michel Boyer

18 août : Marcel Roger

19 août : Mireille Gillard, née Deshayes

13 octobre : Hervé Lefauconnier

6 novembre : Gaston Pezière

12 décembre : Jimmy Ravenne

18 décembre : Claude Lyon, née de Matharel





INFOS SUR LES SERVICES DE 1^{ÈRE} NÉCESSITÉ

Voici des infos sur les questions d'énergie, de logement, de services à la personne et d'électricité :

Énergie et logement : Agence ADIL

Vous avez une question sur le logement ou l'énergie ? Contactez gratuitement les juristes spécialisés et les conseillers en énergie de l'ADIL 41 EIE : parce qu'ils n'ont rien à vous vendre, ils vous donnent le bon conseil !

ADIL 41- Espace Info Énergie
Cité administrative – Porte C
34, avenue du Maréchal Maunoury - 41000 Blois
Tél. 02 54 42 10 00 - Fax : 02 54 42 13 00
adileie41@wanadoo.fr / <http://www.adil41.org>



L'ADIL 41 a été désigné **guichet unique d'information** (Point Rénovation Info Service) sur le Loir-et-Cher pour répondre à toute question juridique, financière et technique liée à un projet de rénovation énergétique d'un logement.

Logement : SOLiHA

Le PACT 41 a changé de nom, il devient SOLiHA Loir-et-Cher, Solidaires pour l'Habitat.

Ses missions d'accompagnement :

- des ménages en difficulté de logement, en lien avec les travailleurs sociaux référents,
- des propriétaires de leur logement et rencontrant des difficultés pour s'y maintenir

SOLiHA Loir-et-Cher - 26 Avenue de Verdun
41000 Blois
Tél : 02.54.55.51.11.
Mail : contact.loir-et-cher@soliha.fr



Électricité : ERDF

Particuliers : 09 693 218 73

Choix 1 : pour un raccordement définitif ou de chantier, une modification de branchement

Choix 2 : pour le suivi d'un dossier raccordement

Professionnels : 09 693 218 74

Choix 1 : pour installer l'électricité, demander un raccordement provisoire ou définitif, installer ou déplacer un compteur

Choix 2 : pour le suivi d'un dossier de raccordement

Choix 3 : pour une demande ne concernant pas un raccordement

Entreprises : 09 693 218 99

Entrer le code postal du site concerné puis :

Choix 1 : pour toute question relative à un raccordement

Choix 2 : pour une demande d'information

Producteurs : 09 693 218 00

Entrer le code postal du site concerné puis :

Choix 1 : pour un nouveau raccordement

Choix 2 : pour la gestion du contrat avec ERDF

Professionnels de l'immobilier : 09 693 218 77

Entrer le code postal du site concerné puis :

Choix 1 : pour un nouveau raccordement pour toute question relative à un raccordement

Choix 2 : pour une demande d'information

Un site internet : www.erdfdistribution.fr

Dépannage électricité 24 h/24 h
09 726 750 41

Service à la personne : ADMR

L'ADMR est une association sans but lucratif de services à la personne et proche de ses clients. Elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services : aide à la personne âgée, transport accompagné, garde d'enfants à domicile, actions socio-éducatives, équipe mobile Alzheimer.

MAISON DES SERVICES ADM

7 avenue Gérard Yvon à Vendôme

Tél. 02 54 23 54 00

E-mail : ms-vendome@fed41.admr.org

INFORMATIONS PRATIQUES DE VILLIERS-SUR-LOIR 2015

ÉLUS & AGENTS COMMUNAUX



Conseil municipal

- **Maire**

Jean-Yves MENARD

- **Maires-Adjointes et Délégué**

Marlène MARTIN :

Vie sociale et associative,
et environnement

Laurence PAGANUCCI :

Enfance, vie scolaire et culture

Stéphane ADAM :

Initiative locale, économie et
communication

Charles JUMERT :

Conseiller délégué aux travaux com-
munaux et à l'eau/assainissement

- **Conseillers municipaux**

Claire BEAUCHEMIN

Nadine BLONDEAU

Jean-Marc DESHAYES

Marie-Laure

FERNANDES-PENTEADO

Xavier HÉBERT

France LETANT

Françoise MÉRAUD

Claude PÉREON

Albert PIGOREAU

Michel PRENANT



Les Services Municipaux

- **Mairie :**

Horaires d'ouverture :

lundi au vendredi, de 13 h 30 à 18 h

Secrétariat de mairie :

☎ 02 54 72 90 83

☎ 02 54 72 73 96

mairie.villiers-sur-loir@wanadoo.fr

Bureau du Maire :

☎ 02 54 72 91 21

PERSONNELS DE LA COMMUNE

- **Service administratif**

Rose-Marie BLATEAU,

secrétaire de mairie

Isabelle DAGUENET

Christelle MÉTIER

- **Service technique**

Nicolas CORMIER, responsable

Franck ARMBRUSTER

Aurélien FOULON

Mario JOSÉ

- **Personnel école et entretien**

Maryline BELLANGER

Joëlle CLEMENT, ATSEM

Dominique FILLATRE

Sylvie NEUILLY

Carole SIX

- **Personnel du Syndicat**

Intercommunal du Plan d'Eau

de Villiers-sur-Loir en Vendômois
(S.I.P.E.V.)

Eric DALLÉ, Service technique

Betty PUAUD, Éducatrice sportive (et
coordinatrice des Temps d'animation
périscolaires)

☎ 06 82 15 95 17



Représentants élus

- **Conseillers départementaux**

Monique GIBOTTEAU

Pascal BRINDEAU

☎ 02 54 89 42 00

- **Député**

Maurice LEROY

☎ 02 54 89 01 72

- **Sénateurs**

Jeanny LORGEUX

☎ 02 54 94 41 18

- **Jacqueline GOURAULT**

☎ 02 54 58 89 54

LES ASSOCIATIONS



Culture

Bibliothèque

• Monique RENARD

☎ 02 54 72 90 81

Club Informatique

• Stéphane ADAM

☎ 02 54 72 76 07

Philatélie

• Jean-Claude RAJALU

Société de Musique

• Pierre JUMERT Président

☎ 02 54 72 91 39

• Odile MÉSANGE Directrice

☎ 02 54 72 90 71

Trompes de la Boissière

• William VOGT

☎ 02 54 72 82 65



Sport

Country Dance en Vendômois

• Bernard DAUVERGNE

☎ 02 54 85 22 67

Entente Football Jeunes

Naveil – Thoré – Villiers-

• Pascal BIBARD

☎ 02 54 72 76 23

Football Seniors

• Vincent BELLANGER

☎ 02 54 77 24 62

Karaté

• Jean-François MAGNIEZ

☎ 06 89 84 22 28

Tennis

• William DUVEAU

☎ 02 54 72 06 94

Pêche

Animation du plan d'eau

• Maxime LONGEAUX

☎ 02 54 90 25 60

Voile et Sports de nature Néavent

- Thierry BRIFFAULT
☎ 09 71 36 62 61

Vendôme Triathlon

- Jérôme LEFER
☎ 02 54 77 78 20
06 02 31 05 45
vendome.triathlon@free.fr

Association sportive et culturelle de l'USEP

- Sylvain FLACHAIRE de ROUSTAN
☎ 02 54 72 91 34



Anciens et Jeunes

Anciens Combattants d'Afrique du Nord

- Robert HUBERT
☎ 02 54 72 92 08

Amicale des Retraités Gymnastique d'entretien Club Créa

- Catherine PÉRÉON
☎ 02 54 72 92 21

Club d'animations et de loisirs (jeunes)

- Emma MOISAN
☎ 02 54 72 85 15



Autres associations

Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose

- Ghislain VISSE
☎ 02 54 23 61 17

Association des usagers TGV

- Stéphane ADAM
☎ 02 54 72 76 07

Amicale des Sapeurs-Pompiers

- Patrice TESSIER
☎ 02 54 72 71 34

Association Foncière

- Albert PIGOREAU
☎ 02.54.72.90.46

Comité des Fêtes

- Nicolas ROUBALAY
☎ 06 78 21 43 04

Société de Chasse

- Jérôme HERVET
☎ 02 54 72 71 43



Vie scolaire

- Groupe scolaire
« Louis Gatien »

Marjorie RANDUINEAU
26 avenue du Petit Thouars
☎ 02 54 72 91 34

- Cantine Scolaire

Angélique DUBOIS
47, avenue du 11 novembre
☎ 02.54.72.88.64

ADMINISTRATIONS

- Hôtel des Finances

Trésorerie, Centre des Impôts et
Service du Cadastre,
120 Bd Kennedy
41106 Vendôme Cedex
☎ 02 54 23 15 01

- Direction Départementale
des Territoires

Maison de l'État
Sous-Préfecture - BP 101
41106 Vendôme Cedex
☎ 02 54 73 57 25

- Conseil départemental 41

Place de la République
41020 Blois Cedex
☎ 02 54 58 41 41

- Préfecture du Loir-et-Cher

Place de la République
41018 Blois Cedex
☎ 02 54 81 54 81

- Sous-préfecture de Vendôme

BP 101 - 8 place St Martin
41106 Vendôme Cedex
☎ 02 54 73 57 00

ACTIVITÉS ET SERVICES



Urgences et Santé

- Gendarmerie

☎ 17 ou 02.54.86.45.10

- Sapeurs-Pompiers

☎ 18 / 112

- SAMU : ☎ 15

- Centre anti-poison :

☎ 02 41 48 21 21

- Dépannage électricité ERDF
(particuliers)

☎ 09 693 218 73

- Dépannage gaz naturel GRDF

☎ 0 801 412 441

- Infirmière à domicile :

Catherine LE FUR
12 rue Moissons
41100 Naveil
☎ 02 54 77 47 75

- Centre Hospitalier D. Chanet

98 rue Poterie, BP 108,
41106 Vendôme Cedex
☎ 02 54 23 33 33

- Clinique du Saint-Cœur

10 bis rue Honoré de Balzac
41100 Vendôme
☎ 0826 399 932

- Pharmacie du Gué du Loir

5 route de Vendôme
41100 Mazangé
☎ 02 54 72 11 21

- Pharmacie de Naveil

4 rue Paul Cézanne, Naveil
☎ 02 54 77 86 46

- **Thérapeute Psychocorporelle**

Malika Diambrì
15 rue du Clos Saint Hilaire
☎ 06 78 97 14 16
<http://psy-vendome-diambrimalika.fr>


Transports

- **Taxis**

Taxi du Vendômois
Anthony TRETON
16 rue Françoise-de-Lorraine
41160 La Ville-aux-Clercs
☎ 06 14 02 87 04/02 54 23 60 82

Frédéric JOSSO
27 rue de la Boissière
☎ 02 54 72 14 83
06 85 91 23 29

Rochdi SFAR
11 avenue Gérard Yvon
41100 Vendôme
☎ 02 54 72 33 26

- **Transports en commun**

Transports du Loir-et-Cher
9, rue Alexandre-Vezin
41000 Blois
☎ 02 54 58 55 44
www.tlcinfo.net (lignes 12 et 13)

- **Gares ferroviaires**

Gare TGV (Vendôme-Villiers)
Avenue des Cités Unies
d'Europe, 41100 Vendôme
☎ 02.54.23.50.15

Gare S.N.C.F. (Vendôme)
9 boulevard de Trémault
41100 Vendôme
☎ 02 54 23 50 04


Artisanat et commerces
COMMERCES ALIMENTAIRES

- **Boulangerie/Pâtisserie**

Gaëtan et Belinda DUBREUIL
(fermé le lundi)
4 place Fortier
☎ 02 54 72 90 89

- **Boucherie-charcuterie- traiteur**

Yannick REVERSE
(fermé le lundi)
2 av. du 11 novembre
☎ 02 54 72 90 49

- **Épicerie/Produits frais/Presse
+ Point Vert Crédit
Agricole (retrait argent)**

Proxi Service
Hassan et Cécilia BOUDENB
(fermé le mercredi)
8 place Fortier
☎ 02 54 72 90 06

- **Fruits et légumes**

(printemps/automne)
Provence Vendômois
Georges POURREZ
ZA La Croix Noury
☎ 02 54 72 72 52

**RÉPARATION ET VENTE
AUTOMOBILES ET MATÉRIELS
AGRICOLÉS**

- **Garage/chauffage/
électricité/sanitaire**

Garage SANDRÉ
1 rue de la Ratèlerie
☎ 02 54 72 92 44

- **Garage/dépannage/
Vente automobiles**

Garage HUBERT
62 av. du Petit Thouars
☎ 02 54 72 71 03

**BÂTIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS**

- **Constructions Métalliques**

ID Construction
50 av. du Petit Thouars
☎ 02 54 72 76 02
www.id-construction.com

- **Matériaux/Travaux Publics**

MINIER Travaux publics
1 rue de la Bouchardière
41100 Naveil
☎ 02 54 73 91 11

- **Terrassement**

Raynald DESNEUX
7 av. des Rondaizes
☎ 02 54 72 73 77

- **Bâtiment-maçonnerie**

Didier PLEUVRY
3 rue du Clos-Bazin
☎ 02 54 72 94 02

- **Rénovation habitat-
Maçonnerie-Isolation-Dallage-
Mur-Enduit**

SARL DIARD
9 Chemin de la Cave-aux-Caux
Thoré-la-Rochette
☎ 02 54 72 80 31

- **Plaquiste**

Frédéric LECOINTRE
ZA Croix-Nourry
☎ 02 54 72 82 66/06 98 10 79 47

**AUTRES ARTISANATS
DE TRAVAUX DE LA MAISON**

- **Entretien et travaux à façon :**

Francis LUCAS
53 Avenue Pierre-Armand Colin
☎ 02 54 72 71 58

- **Electricité Générale –
Motorisation – Automatismes –
Portails – Garages – Interphones
– Multiservices**

RP SERVICES
Pascal REBOULLEAU
5, rue des Loges
☎ 02.54.72.76.72/06.29.73.65.49

- **Vente et installations antennes
télé, hifi, vidéo, multimédia**

ANTENNES DU LOIR
François MARVILLE
37 avenue du 11 novembre
☎ 06 87 66 29 82/06 87 62 97 31

- **Peinture, revêtements de sols et
murs**

LAURENT DECORS
2 rue de Villepoupin
41100 NAVEIL
☎ 02 54 72 87 13/06 18 40 12 21

**TRAVAUX EXTÉRIEURS
ET ESPACES VERTS**

- **Paysagiste**

ADH PAYSAGE
Anne et Dominique HERVET
39, avenue des Rondaizes
☎ 02 54 72 79 49
www.adh-paysages.com

- **Entretien espaces verts**

Damien TRETON
2 rue Dr Silly
☎ 02 54 77 99 95

Le Mouton
Franck BOULANGER
☎ 06 26 57 12 72

• Débroussaillage

Jacky LAMBERTOT
17 rue des Plans d'eau
☎ 02 54 72 92 29

VITICULTURE

• « La Cave » Cave Coopérative du Vendômois

☎ 02 54 72 90 69
caveduvendomois@wanadoo.fr
Vente directe

• Cave Charles JUMERT

4 rue de la Berthelotière
☎ 02 54 72 94 09/06 07 77 71 80
Vente directe

AUTRES ACTIVITÉS ET COMMERCE

• Salon de coiffure

Bigoudis Coiffure (fermé lundi)
Delphine LETANT
7 place Fortier
☎ 02 54 72 90 53

• Styliste, vêtements de poupées

HELPIE
Frédérique GUERINEAU
1 rue des Geaulées
☎ 06 89 69 85 31

• Créatrice de vêtements d'enfants

LOUMELYO
Sophie HERAULT
20 rue des Plans d'Eau
☎ 02 54 72 77 09/06 03 64 05 99

• Traductrice

Aurélien TRONCHET
57 avenue du 11 novembre
Aurelie.tronchet@wanadoo.fr

• Assistantes Maternelles

Khadja BOURASSI
14 avenue des Rondaizes
☎ 02 54 72 71 51

Marie-Christine GAZEAU
12 rue des 100 Ecus
☎ 02 54 72 79 11

Nathalie GOUJON
1 rue de Villepoupin
☎ 02 54 72 72 34

Janick JACQUET-MARCILLY
4 rue des Fours à Chaux
☎ 02 54 72 76 03

Sylvie MORISSET
4 rue de la Fuye
☎ 02 54 72 76 75

Blandine BOULANGER
23 rue de la Garelière
☎ 02 54 72 76 05

Amandine VINCENTI
21 avenue du Petit Thouars
☎ 06 86 14 41 18



Services

• La Poste

18 avenue du 11 novembre
☎ 02 54 72 90 66
Du lundi au vendredi :
13 h 30-16 h 20
Samedi : 11 h-12 h

• Déchetterie VALDEM

☎ 02 54 89 41 17
Ouverture déchetterie de Naveil :
mardi, jeudi, (14 h / 17 h)
Vendredi, samedi 9 h/12 h et
14 h/17 h 30

• Dépannage ligne téléphonique

France Telecom
☎ 3900 ☎ 1013 SAV



Hébergement

• Hôtel de la Bonnaventure

Jocelyne BONVALET
8 rue de la Bonnaventure
41100 Mazangé
☎ 02 54 72 03 51
hotel.bonnaventure@orange.fr
www.hotel-bonnaventure.fr

• Gîtes troglodytes

Jean CHAILLOU
Les Iris, 18 rue Côteau-St-André
gites41@orange.fr
☎ 02 54 72 12 37

Odile et Jean-Marie LEROUX
6 Hameau de Rochambeau
41100 Thoré-la-Rochette
☎ 02 54 72 75 21

• Chambres d'hôtes de charme

Chambre d'Hôtes n° 1199
Christine DUFOUR-DELATTE
Rue de la Papillonnière
☎ 02 54 72 88 20/06 11 63 63 89

Monique et Jean-Pierre RENARD
19 rue du Coudray
☎ 02 54 72 90 81

Hans TIMMERS

4 avenue du 11 novembre
☎ 02 54 72 72 49
Hansadele41@aol.com

• Meublés de tourisme

Nancy et Jean-Yves MÉNARD
1 rue du Coudray
☎ 06 30 48 10 29
lecoudray.villiers@gmail.com
www.gitelecoudray.fr

Natalie TESSIER

Le Moulin de Chanteraine
2 rue de Picavette
☎ 06 27 72 26 15
Chanteraine2@wanadoo.fr

• Centrale de Réservation

Antenne départementale des Gîtes de France
5 rue de la voûte du Château
BP 249 - 41001 Blois Cedex
☎ 02 54 58 81 63/02 54 56 04 13
gites41@orange.fr
www.gites-de-france-blois.com

Restauration et bar



• La Marmite Express

Café – restaurant – presse :
Mikael COLLET
Gare T.G.V.
☎ 02.54.85.10.83

• Auberge du Petit Vin Blanc

Eric BRETON
3 av. du Petit-Thouars (ouvert tous les
midis du lundi au vendredi), le week-
end sur réservation
☎ 02 54 72 77 33

• Café-tabac-PMU-carburant

Marie-Hélène et Jacky BONNEAU
(fermé le jeudi)
6 place Fortier
☎ 02 54 72 91 32

TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX 2016

LOCATION MATÉRIEL

Objet		Associations communales	Autres
Location Matériel	Vaisselle (assiette, couverts, tasse, verre, flûte)	Offert	0,12 €/pièce
	pichets - corbeilles à pain	Offert	Offert
	Tables/unité	Offert	3.5 €
Vaisselle manquante ou cassée	Chaises/unité	Offert	0,5 €
	Bancs/unité	Offert	0.7 €
	Vaisselle (assiette, couverts, tasse, verre, flûte)	2 €/pièce	2 €
	Pichet	6 €	6 €
	Corbeille à pain	2 €	2 €
	Bac gris + couvercle	15 €	15 €

CIMETIÈRE 2/3 COMMUNE 1/3 CCAS

Concession	15 ans	150 €
	30 ans	300 €
	50 ans	501 €
Colombarium	15 ans	234 €
	30 ans	450 €
	50 ans	720 €
Cavurne	15 ans	75 €
	30 ans	150 €
	50 ans	252 €

DIVERS

Visites Touristiques Coteau St André et église		Prix/pers. En individuel Groupes (à partir de 10 personnes)	4 € 3 € / pers.
Salle Fortier	Particuliers et Associations hors commune		50 €
Garderie		Prix à la demi-heure quel que soit le jour	1 € /la demi-heure Et 0,50 €/le quart d'heure
Droit de place	Emplacement taxis		120 €/an
	Vente ambulante		20 €
	Vente régulière (ex.Pizzaïolo)		15 €/ trimestre
Dépannage			
Prix horaire dépannages urgents Services communaux et Services des Eaux et de l'Assainissement, en partie privative, effectués par les employés communaux		50 €/h les jours ouvrables de 8 h à 17 h	
		65 €/h le samedi et les jours ouvrables de 6 h à 8 h et de 17 h à 20 h	
		80 €/h le dimanche et les jours ouvrables de 20 h à 6 h	

SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT

Consommation		
Eau	Loc. compteur/semestre	
	<3 m³	10 €
	>3 m³	15 €
	Prix au m³	1,25 €
	Abonnement semestriel	25 €
Assainissement	Taxe ouverture compteur	60 €
	Prix au m³	0,3 €
	Abonnement semestriel	33 €
Eau	Branchement normal	1 100 €
	Branchement D > 10 m	100 € par mètre supplémentaire
	Borne incongelable sur demande	Pris en charge par le service de l'eau
Assainissement	Branchement normal	1 100 €
	Branchement D > 10 m	100 € par mètre supplémentaire
Eaux pluie	Branchement normal	450 €
	Branchement D > 10 m	100 € par mètre supplémentaire



BIBLIOTHÈQUE

Monique Renard

Une année riche de rencontres, de présentations d'ouvrages et d'échanges.



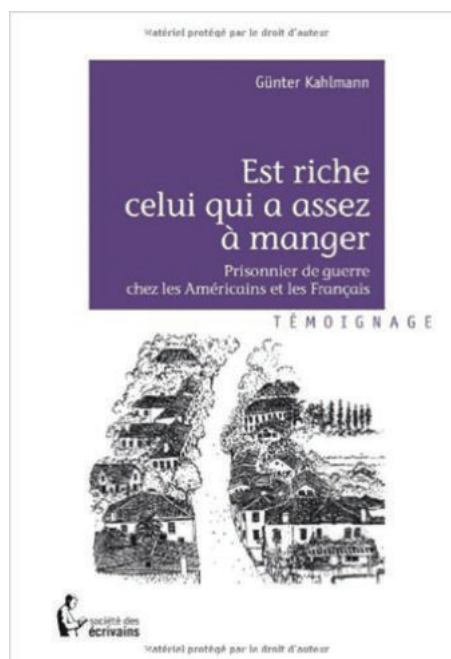
Ce fut d'abord le 14 novembre, *Est riche celui qui a assez à manger* de Gunter Kahlmann, traduit et présenté par Giuseppe Marti. Un exposé sur la captivité d'un Allemand dans le sud de la France pendant 3 années à partir de 1945, un témoignage plein d'humanité.

Le 5 décembre, c'était une lecture théâtralisée à 2 voix de *La colline tatouée* écrit par Mario Prassinis et jouée par Françoise Albertini et Gilles Duhaut. Une excursion aux sources profondes de l'enfance, une

méditation sur les racines et l'exil, des réflexions sur la création...

Le 27 janvier, soirée « Mille lectures d'hiver » : le comédien Jean-Pierre Thiercelin est venu lire des passages de *Écrire pour quelqu'un* de Jean-Michel Delacomptée.

À partir d'une photo des années 1950, retrouvée par hasard et représentant l'auteur enfant avec son père, un mélange de souvenirs si bien écrit que tout le monde s'y retrouve, un peu philosophique et touchant.



Le 17 mars, « Alain et la guerre », conférence-diaporama par Pierre Heudier, vice-président de l'Association des Amis d'Alain. Alain, aux côtés de Jaurès, s'est efforcé d'empêcher la guerre. Dans ses écrits avant, pendant et après le premier conflit mondial, le philosophe n'a cessé de dénoncer cette guerre absurde.

Le 9 juin, Albertine a lu *Rue Parisienne*. Avec ce tableau de la vie vendômoise, vue par un enfant au milieu du siècle dernier, les vieux métiers ont resurgi avec le corbonnier atypique, le boucher haut en couleur, les laveuses caricaturales, le vendeur de peaux de lapin...

Ce 16 octobre, le festival Amies-Voix avec *Balade dans les Contes de Grimm* s'est arrêté à Villiers-sur-Loir.

Isabelle Boisseau a emmené petits et grands dans son univers de chansons et de contes accompagnée à la harpe par Marion Murail. Des récits courts et dynamiques, rythmés de gestes et d'onomatopées. Une invitation à retrouver d'autres histoires dans la richesse de notre littérature.

Les animations prévues pour 2016 :

- lecture d'albums pour les enfants à partir de 3 ans, le 3^e jeudi du mois à 16 h 45, le 21 janvier.
- prêt gratuit de DVD : Contes détournés : *Katia, Alice, Billy et les autres* pour enfants et adolescents et grands enfants, de janvier à avril 2016.
- soirée : « présentation des coups de coeur BD de la librairie parmi les quelques 10 000 nouveautés de ces 2 dernières années » par la librairie 10/2, vendredi 29 janvier à 20 h 30.





SOCIÉTÉ MUSICALE

Odile Mésange



Week-end musique et détente à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Week-end pluvieux, week-end heureux ! Depuis un séjour dans la Vienne de deux jours, il y a quelques années, nous avons très envie de nous retrouver pour partager moments de détente et moments de travail, afin de préparer le concert d'été.

C'est le week-end du 1^{er} mai dernier que nous nous sommes rejoints dans un centre d'hébergement qui accueille des classes et des groupes, à St-Gilles-Croix-de-Vie.

Une cour intérieure, la mer à quelques pas, une salle pour répéter, des chambres donnant sur une coursive, le lieu était parfait pour nous. La pluie annoncée a modifié les activités prévues, nous faisant renoncer à la pêche à pied comme au char à voile, mais elle n'a pas atteint le moral des troupes, au beau fixe ! Une répétition dès le vendredi soir en arrivant, pour se mettre en condition, et une soirée mémorable au bowling au cours de laquelle jeunes et moins jeunes ont tout tenté pour déstabiliser ces malicieuses quilles... Promenades en bateau, en petit train, à pied, repas de la mer, soirée jeux de société, vraiment un très joli moment placé sous le signe de l'amitié, et qui se

termina, on ne l'attendait plus, par une balade à vélo... sous le soleil !

Concert d'Eté

Traditionnellement, notre concert d'été a lieu le dimanche en fin d'après-midi, mais, cette année, c'est le samedi soir qu'enfants de l'école de musique et musiciens de l'harmonie ont proposé à tous leur concert, point final d'une année de travail bien remplie. Œuvres pour orchestre d'harmonie, pièce pour soliste d'Astor Piazzola, ce soir-là Micheline Martineau, le professeur de l'école de musique à l'accordéon, du jazz, de la chanson française, la soirée a été rythmée. La chaleur, la participation et les encouragements

du public sont un réel soutien pour nous tous.

Fête de la Musique à Vendôme

Comme l'an passé, nous étions les invités de P'tit Louis Laplanche au « Parc à Koustic », Parc Ronsard. Un temps idéal, un lieu propice à la flânerie, un public qui clairement apprécie le choix de n'entendre ici que de la musique acoustique, donc pas ou vraiment très peu amplifiée. Nous avons, nous, envie de partager la musique et après que nous lui avons proposé un mini-livret de chants, le public a donné de la voix, ne boudant pas son plaisir d'être choriste le temps de quelques pages musicales.





Célébration du Maréchal de Rochambeau et célébration villersoise...

Les amis de Rochambeau célèbrent la mémoire du Maréchal de Rochambeau dorénavant chaque début juillet. Au pied de la statue, place St Martin à Vendôme, notre harmonie joue les hymnes de nos deux pays, entourés des « soldats » en costume.

Cette année, nous avons une double célébration, puisque, la Marseillaise terminée, nous avons repris rapidement la route de Villiers-sur-Loir pour accompagner le départ de Michèle et Jacky, dans la version revisitée du « Sud » de Nino Ferrer. Encore merci à tous ceux qui ont très simplement et avec beaucoup de talent contribué à cette jolie chorale éphémère pour remercier nos bouchers maintenant retraités.

Rentrée



L'école de musique a repris ses activités, avec toujours Micheline Martineau qui en assure les cours. L'harmonie, après une courte pause en août, a attaqué son nouveau programme, et nous étions bien sûr très impatients d'investir nos nouveaux locaux, à l'occasion de l'inauguration de l'Artésienne.

Cette salle de musique nous permettra de répéter dans des conditions optimales, et offrira aussi la possibilité d'autres formations de travailler dans une salle adaptée.

Concert par la Chorale du Delta

Le dernier dimanche de septembre, l'harmonie organisait un formidable concert avec la Chorale du Delta, dirigée par Coline Serreau.



Quel grand plaisir de pouvoir accueillir à Villiers-sur-Loir des ensembles comme celui-là ! Les choristes nous ont fait partager leur passion, à travers des pièces de toutes époques, parfois mises en scène, le tout avec les commentaires qui ne manquent pas d'humour de Coline Serreau, la femme metteur en scène laissant la place à une chef de chœur exigeante.

C'était magnifique, l'église offrant un écrin exceptionnel pour faire s'épanouir les voix de ces choristes en plus

très sympathiques. On a dû rajouter des chaises, nous avons été comblés...

Enfin, le convert de Noël pour nos aînés s'est déroulé le samedi 19 décembre après-midi, toujours dans une ambiance d'amitié et de convivialité.

Merci aux villersois qui ont fait bon accueil pour la vente de calendrier. Les fonds récoltés permettent à l'orchestre d'investir dans l'achat de partitions afin de pouvoir travailler et offrir un nouveau programme chaque année.





TENNIS

William Duveau



La saison 2014/2015 marque une stabilité dans nos effectifs avec 50 licenciés (33 adultes et 17 jeunes).

L'école de tennis :

Les cours sont assurés le mercredi et le jeudi de 17 h à 18 h pour les enfants de 6 ans à 13 ans. Ces cours ont lieu à Azé. Les plus de 13 ans et les adultes suivent les cours à Lunay : le samedi matin pour les jeunes et le jeudi soir pour les adultes. Ces cours sont dispensés par Cyril Tanvier, moniteur diplômé d'État.

Championnats :

En vétéran + 35 ans, le club engage cette année deux équipes en championnat départemental qui se déroule en octobre. L'équipe 1 en 3^e division a terminé à la 1^{ère} place et accède à la 2^e division. L'équipe 2 en 5^e division a terminé à la 2^e place.

En compétition senior hiver qui se déroule en novembre, le club a engagé deux équipes.

L'équipe 1 a terminé 1^{ère} en pré-départementale et accède pour la première fois de son histoire au championnat départemental. L'équipe 2 en terminant 1^{ère} en 1^{ère} division de secteur accède à la pré-départementale.

En compétition senior été qui se déroule en mai, le club a engagé trois équipes.

L'équipe 1 en 1^{ère} division de secteur a terminé 1^{ère} et accède à la pré-départementale.

L'équipe 2 en 1^{ère} division de secteur se maintient de justesse. L'équipe 3 en 2^e division de secteur termine à la 2^e place.

Nous remercions la ville de Vendôme qui nous met à disposition une salle en cas de mauvais temps.

Tournois :

Le tournoi homologué FFT s'est déroulé du 26 juin au 5 juillet, il a réuni 80 participants (17 dames et 63 messieurs). Cette année, les finales se sont déroulées sur le court d'Azé devant un public venu en nombre. Nous avons assisté à des finales très disputées.

Les vainqueurs chez les dames sont : Adeline Vaillant (T.C. Mondoubleau). Les vainqueurs chez les messieurs sont : Robin Coly (T.C. Portet sur Garonne).

Le tournoi Vétérans, du 8 au 18 juillet, a réuni 42 participants (10 dames et 32 messieurs).

Les vainqueurs chez les dames sont :

- En + 35/45 ans, Brigitte Hervé (U.S. Vendôme)
- En + 55 ans, Michelle Gérard (T.C. Montoirien)

Les vainqueurs chez les messieurs sont :

- En + 35 ans, Alejandro Cavallaro (T.C. Villebarou)
- En + 45 ans, Denis Janvier (U.S. Vendôme)

- En + 55 ans, Patrick Beucher (A.A. Blois)

Le tournoi interne a réuni 23 participants, le vainqueur cette année est Adrien Brillant. Il a battu en finale Xavier Gandiol. Michel Marteau a remporté la finale consolante qui l'opposait à Frédéric Edy.

Merci à nos deux juges arbitres, Laurent Gortheau et William Duveau, pour la bonne tenue de ces tournois.

Nous remercions aussi les commerçants et artisans d'Azé et de Villiers-sur-Loir qui se sont associés à ces manifestations.

Depuis l'assemblée générale du 16 octobre dernier la composition du bureau est :

- Président : William Duveau ; Tel. 02 54 72 06 94
- Trésorier : Adrien Brillant
- Vice-président : Philippe Guellier
- Secrétaire : France Perreaut
- Secrétaire adj. : Xavier Follenfant
- Trésorier adj. : Mikael Coubard, également correspondant du club
- Membres du bureau : Frédéric Edy, Michel Marteau, Laurent Gortheau et Fabien Hubert.

Les membres du T.C.V.A. vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.





FOOTBALL (C.A.L.)

Vincent Bellanger

Après avoir passé une très bonne année 2014/2015, nous recommençons une saison avec un effectif encore en hausse.

Dernièrement, notre entraîneur nous a fait découvrir son ancien club d'Alençon, pour une remise en forme. Ce week-end a renforcé l'esprit d'équipe et la convivialité qui existent au sein du CAL (Club Animation Loisirs de Villiers-sur-Loir) Foot de Villiers-sur-Loir.

Pour cette saison 2015/2016, les entraînements se déroulent les mercredis et vendredis à 19 h.

Notre projet de club-house avance doucement. Nous espérons pouvoir accueillir tous nos jeunes au sein de cette nouvelle structure dans les meilleurs délais.

Nous comptons sur vous pour notre bal du samedi 23 avril 2016 à l'Artésienne.

Le Tournoi Jean Blondeau qui s'est déroulé en juin 2015 a attiré 12 équipes. Ce projet sera reconduit l'année prochaine.

Nous vous encourageons à venir supporter nos deux équipes tous les dimanches à partir de 15 h au stade Guy Noël.



KARATÉ

Jean-François Magniez



Depuis de nombreuses années, le club de karaté est présent à Villiers-sur-Loir, puisqu'il a été créé en 1979.

Le Karaté est un art à mains nues, qui permet l'apprentissage de l'équilibre, de la coordination, de la confiance en soi, le respect de l'autre et de soi-même. C'est un art martial, un sport, une activité physique.

Le club compte actuellement une trentaine de licenciés. Les cours sont animés par des bénévoles compétents et disponibles :

- **Jean-François Magniez 3^e Dan**
- **Jacques Vaillard 1^{er} Dan**

Le dimanche 8 novembre 2015, le club était présent pour l'inauguration de l'Artésienne, la nouvelle Maison des Associations de Villiers-sur-Loir.

Une démonstration de ce sport a été présentée par les élèves, dont le plus jeune a



5 ans et le plus âgé 79 ans. Elle a été très applaudie.

Le club se veut avant tout convivial, le but étant que chaque licencié vienne avec joie et bonne humeur participer aux entraînements.



Le bureau se compose ainsi :

- **Le Président** : Jean-François Magniez
- **Le Président d'honneur** : Jacques Vaillard
- **Le Trésorier** : Didier Massol
- **La Secrétaire** : Christelle Sionneau

Président de ce club, je souhaite que cet article vous donne envie de nous rejoindre. Contact : 06.89.84.22.28

Les cours ont lieu le mardi :

De 18 h 15 à 19 h 45 pour les enfants.

De 20 h 15 à 21 h 30 pour les adultes



NÉOVENT

Patrick Besnard



Les navigateurs en course lors de la Régate des Côteaux à l'automne.

Aux grés des vents et des marées, même s'ils ne sont que relativement de faible amplitude à Villiers - Au grés des équipes responsables de notre association, des gestionnaires du site, des élus de notre territoire, notre équipage tient bon la barre et notre flotte navigue de plus belle. Cette devise de la ville de Paris, qui a porté la dernière Régate des Côteaux de novembre en ces temps troublés, caractérise bien notre engagement et notre persévérance à vouloir éduquer, cultiver et distraire, des plus jeunes aux plus anciens, nos hôtes au fil du temps et des aléas.

14^e année de notre association dans le respect de nos engagements à proposer aux publics du site du plan d'eau Villierois des activités de découverte, des activités et sports de nature – dont les activités nautiques bien évidemment à partir de ce magnifique site dont nous assurons en partie l'animation.



Cette année 2015 a été particulièrement satisfaisante, tout d'abord sur les conditions d'accueil sur notre base de loisirs et nautique qui se sont largement améliorées.

Suite à la demande des usagers ces dernières années et aux choix des élus du Syndicat du plan d'eau, nous avons pu profiter pleinement depuis février dernier des nouvelles installations pour l'accueil du public et pour le rangement et l'entretien des matériels. Un choix que nous saluons et qui référence et valorise aujourd'hui le plan d'eau Villierois comme un levier au développement des activités touristiques et à l'amélioration du cadre de vie de tout le vendômois. Quelle chance pour les Villierois tout proches !

Le centre de loisirs, accueil collectif de mineurs (ACM), fonctionne avec le soutien du SIPEV, de l'UFOLEP et de la Ligue de l'enseignement de Loir-et-Cher. Au service de tous, il accueille en majorité les enfants des familles villierois et alentours. À Villiers, en l'absence d'un ACM municipal, et d'un accueil des 13/17 ans aux environs, il permet aux familles de trouver des activités éducatives et de loisirs à proximité. Elles apprécient l'environnement du site et les activités nature proposées tous les

mercredis après-midi et sur cinq semaines d'accueil des vacances d'hiver à la Toussaint. Reste aujourd'hui à convaincre les collectivités de reconnaître ces accueils de mineurs comme tous les autres, afin d'en diminuer le coût pour les familles. Une réflexion est sur ce point engagée à Villiers-sur-Loir...

L'école de voile qui vit sa neuvième année de fonctionnement avec le soutien du Club de Voile du Val de Loire et de la Fédération Française de Voile. Ses activités sont à ce jour multiples : accueil et découverte loisirs, rendez-vous d'entretien des bateaux et du site, initiation pour les jeunes de 6 à 17 ans, cours adultes, perfectionnement des enfants et introduction à la régata sur le circuit « Moussaillons » et des plus grands vers le championnat de la région Centre-Val de Loire et les championnats de France et d'Europe.

Que de progrès pour nos jeunes navigateurs et que de chemin (miles) parcourus ! D'Antibes à Brest et de Nieuwport à Barcelone, Néovent est une invitation permanente à l'aventure et aux voyages, tout en n'oubliant pas d'apprécier le retour et la navigation en eau douce au port Villierois, chaleureux et convivial.

En 2014-2015 se sont distingués : Minh Merlant (le Temple) vainqueur du circuit régional Moussaillons - Juliette Bellée (Mazangé), représentante de la région aux championnats de France Optimist à Quiberon, Etienne Lecat (St-Ouen), qualifié aux France-espoirs à Martigues avec ses aînés en laser radial Evan Barissel (Lunay), Étienne Griffith (Vendôme) et Charlie Rouillon (Crotelles), Augustin Besnard (Villiers) et Étienne Lecat (St-Ouen) en équipe de France sur dériveur Europe à Port d'Aro (Espagne). Une bien belle équipe encadrée par les bénévoles du club, mais aussi depuis septembre par Vivien, un cadre professionnel.

C'est aussi l'accueil des associations et des entreprises partenaires qui souhaitent profiter non seulement du site mais aussi



d'animations nautiques. Des rendez-vous forme et de renforcement musculaire – Des formations, d'animateurs, au PSC1...

Merci au SIPEV pour la gestion du site, mais aussi pour les prestations

d'encadrement de son éducatrice Betty, la Région Centre-Val-de-Loire pour les co-financements des matériels, l'État pour les aides sur les activités, la commune de Villiers-sur-Loir pour ses nombreux services.

Fluctuat
nec rgitur



CLUB INFORMATIQUE DE VILLIERS-SUR-LOIR - CIVL

Stéphane Adam et les membres du Bureau



Le club informatique de Villiers a été créé en 2003. Ses activités ont largement évolué depuis, passant de la totale découverte de l'environnement informatique à l'utilisation, aujourd'hui, de logiciels évolués.

Le club réunit tous les mercredis de 14 h à 16 h (hors congés scolaires) entre 8 et 16 membres, ce qui correspond à la capacité maximum de la salle informatique.

Ses principales activités sont :

- Contribution au site wikipédia notamment sur l'article « Villiers-sur-Loir »

(consultez l'article avec le lien suivant : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Villiers-sur-Loir>).

- Initiation aux tablettes et smartphones.
- Programmation de petites cartes électroniques (arduino).
- Actualisation du site internet de Villiers-sur-Loir (www.villiers-sur-loir.com).

En effet, le Club gère le site internet de Villiers à l'exception de la rubrique de la municipalité. Depuis sa création, il l'alimente donc en articles. En cette fin d'année 2015, nous avons atteint les 1 000 articles rédigés sur le site.

Il est rappelé que l'activité du Club ne porte pas sur une formation proprement dite mais sur un partage de connaissances entre membres du CIVL (retouches photos, utilisation et vulgarisation de logiciels libres) dans une ambiance des plus conviviales.





AAPPMA DE THORÉ-LA-ROCHETTE « AU FIL DE L'EAU »

Serge Savineaux



Le réchauffement climatique n'a pas perturbé l'état des rivières, ni des étangs, dans notre secteur. À entendre les échos des pêcheurs, la pêche fut bonne en 2015, grâce aux alevinages de poissons que l'association fait en cours d'année ; 100 kg de gardons dans le plan d'eau de Lunay, 200 kg de carpes dans celui d'Azé, 350 kg de truites et 700 brochetons déversés dans le Loir, provenant de l'élevage de Mondoubleau. L'association comptabilise plus de 220 adhérents, ce qui est équivalent à 2014.

En cours d'année, des manifestations se sont déroulées :

- **Enduro carpes de 72 h** qui s'est déroulé au plan d'eau de Riottes, le WE de Pâques. Toutes les carpes ont été remises à l'eau après la pesée.
- **Challenge carnassier** : Dont la 1^{ère} manche s'est passée au plan d'eau de Villiers-sur-Loir, le 10 mai. 70 brochets et 12 perches ont été pris et remis à l'eau après leur mesure par les commissaires. L'association a organisé la finale, au plan d'eau de Tréhet, le 18 octobre.
- **2 assemblées générales.** À l'assemblée générale du 23 octobre 2015 s'est déroulée l'élection des membres du bureau. Parmi les 10 membres présents pour 154 votants, un bureau a été élu pour un an, pour éviter la dissolution de l'AAPPMA. Serge Savineaux a repris la présidence avec Dominique Bette, trésorier et Colette Savineaux, secrétaire. Si toutefois des adhérents désirent reprendre cette association, ils sont priés de se faire connaître et de s'engager formellement et le plus rapidement

possible. Ils seront élus au bureau lors de l'AG de février 2016. Sinon, le bureau va liquider les actifs (terrain, pisciculture, matériels, etc) en cours d'année. D'autre part, compte tenu de la situation, il a été décidé à l'unanimité de ne pas assurer l'alevinage en truites pour l'ouverture de 2016, ni de programmer d'activité pour 2016.

Le tarif de la carte de pêche est inchangé pour l'année 2016.

Type de carte de pêche	Tarif
Carte interfédérale	95 €
Carte « majeur »	75 €
Timbre EHGO (seul)	25 €
Carte « hebdomadaire »	32 €
Carte « femme »	32 €
Carte « mineur »	20 €
Carte « journalière »	10 €
Carte « découverte »	6 €

Vous pouvez vous procurer cette carte de pêche soit de chez vous sur Internet : www.cartedepeche.fr, soit chez les dépositaires :

- au bar du « Modern Bar » à Lunay
- au bar des Côteaux du Loir à Villiers-sur-Loir
- à l'épicerie « Thoré-Alimentation » à Thoré-la-Rochette

Dans le secteur, deux hébergements pêche sont à la disposition des pêcheurs :

- au camping de Thoré-la-Rochette
- à la chambre d'hôte, chez Jean-Pierre et Monique Renard 19 rue du Coudray à Villiers-sur-Loir

Amis pêcheurs, vous pouvez communiquer avec l'association en écrivant à l'adresse e.mail : aappmadethorelarochette@gmail.com

Engagez-vous pour partager, protéger, transmettre, connaître et veiller sur le patrimoine piscicole de l'AAPPMA de Thoré-la-Rochette. Elle permet, à vous, pêcheurs, de pratiquer et d'exercer votre loisir sur 32 ha de plan d'eau et sur une vingtaine de km de rivières, environ. Nous souhaitons une bonne continuation à l'AAPPMA. Le bureau vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.

Le bureau



Prise de brochet par les vainqueurs de la 1^{ère} manche, en bateau



AMICALE DES RETRAITÉS

Catherine Péréon



Bilan de notre association pour l'année 2015

Celle-ci a débuté par notre repas annuel le dimanche 11 janvier à Mazangé, notre salle des associations n'étant pas disponible pour cause de rénovation.

Repas dansant élaboré par M. Blin traiteur à Montoire, accompagné de notre orchestre attitré Pascale Music.

Après les vacances scolaires de Pâques, création d'une nouvelle activité dans notre amicale : Le Club Créa associations de divers savoir-faire, scrapbooking qui consiste à réaliser des livres photos personnalisés, du yarnbombing - décors urbains en tricot ou crochet - et des travaux de points comptés. Rencontre tous les lundis soir de 18 h à 20 h.

Le 31 mars, sortie à Tours au parc des expositions pour voir la troupe « Holiday on ice ». Magnifique sortie !

Le jeudi 2 avril, direction Amboise : les mini-châteaux, promenade dans les allées du parc, puis déjeuner dansant au sein de ce parc agrémenté par Frère Lagourdasse et Dame Gertrude.

Mardi 30 juin repas, de clôture des jeux du mardi à l'ESAT des Courtis (la Parenthèse

à Vendôme) repas suivi par la remise des lots récompensant les joueurs arrivés en tête du classement de l'année 2014-2015.

Belote homme :

- 1^{er} Gérard Frat,
- 2^e Yves Vassort,
- 3^e Michel Petit.

Belote femme :

- 1^{er} Mauricette Renard,
- 2^e Madeleine Guellier et Ginette Rochereau,
- 3^e Monique Moreau.

Tarot : 1^{er} Jacques Galoyer.

Le 30 juin exposition de tous les travaux effectués par le Club Créa de yarnbombing dans les rues de Villiers-sur-Loir. Ceux-ci resteront en place tout le mois de juillet et d'août. Bonne retombée médiatique de la part de tous les habitants.

Le 17 novembre, installation dans notre nouveau lieu de vie après l'ouverture de l'Artésienne.

Dimanche 29 Novembre 2015 : 47 adhérents et amis de l'Amicale ont passé un après-midi festif au Cabaret « Diamant Bleu » à Barville en Gâtinais en compagnie de Bégonia et sa troupe. Plumes,

paillettes, tout y était en attendant les fêtes de fin d'année.

Le mardi 8 décembre : Assemblée Générale suivie de l'appel des cotisations 2016.

En plus notre Amicale propose aux retraités de Villiers-sur-Loir et communes limitrophes de la gymnastique douce tous les lundis de 10 h à 11 h.

Avis à tous ceux qui veulent nous rejoindre, nous avons besoin de jeunes retraités pour la survie de notre Amicale.



Dates à retenir :

10 janvier 2016 : repas annuel avec le traiteur Blin et l'orchestre Pascale Music.

Prix pour les adhérents 25 € et pour les non adhérents retraités : 45 €

Inscription au 02.54.72.92.21



LES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD DE VILLIERS-SUR-LOIR

Suzanne Legret

Quels sont les objectifs des anciens d'A.F.N. ?

- Promouvoir le patriotisme
- Perpétuer le souvenir des combattants
- Maintenir les liens d'amitié et notamment au niveau de Villiers-sur-Loir, par l'organisation de festivités telles que : concours de belote, soirée dansante, méchoui, expositions, voyages et sorties, ouvertes à tous les sympathisants.

Quelles sont ses missions ?

- La solidarité est l'une des principales missions de l'Association en liaison avec l'O.N.A.C. (exemple : aide aux veuves)
- La reconnaissance et la défense des droits acquis.

Qui sont ses membres actuels et en devenir ?

La majorité de la génération actuelle est constituée d'anciens combattants d'Afrique du Nord mais elle s'enrichit également des « combattants OPEX » missionnés dans les opérations extérieures à la France.

Elle s'ouvre aussi à toutes celles et à tous ceux qui ont effectué un service militaire et qui sont reconnus comme soldats de France.

Qui peut adhérer ?

L'association ne se limite pas aux anciens combattants et soldats de France, elle accueille également, en qualité de « membre associé » toute personne qui porte en elle ses valeurs.

Contacts pour adhésion :

M. Robert Hubert - 02 54 72 92 08

M. Daniel Doidy - 02 54 72 90 33

Mme Suzanne Legret - 02 54 72 93 28

Qu'est-ce que l'U.N.C. ?

Une association nationale d'anciens combattants qui compte, pour notre département, 4 000 membres répartis en 85 sections dont celle de Villiers-sur-Loir.

Cette association fait preuve quotidiennement de solidarité, de patriotisme et entretient le devoir de mémoire.

Ses convictions, porteuses de paix, doivent inspirer les jeunes générations pour construire le monde de demain, et pour que celles-ci se souviennent de tous ces aïeux qui acceptèrent le sacrifice de leur vie pour le respect de la France.

Notre association est toujours présente à toutes les cérémonies officielles du souvenir.

Quelle aide les jeunes générations peuvent lui apporter ?

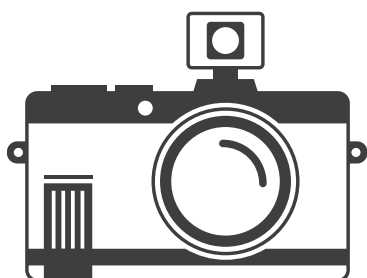
Les années passent aussi pour nos porte-drapeaux, une relève serait la bienvenue. Appel est donc fait à la jeune génération qui voudrait s'investir lors des manifestations officielles du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre, pour y présenter notre drapeau.

À cet égard, notre association apprécie l'implication des enseignants de Villiers-sur-Loir et la forte participation des enfants et de leurs parents lors de nos manifestations.



LE CLUB D'ANIMATION ET DE LOISIRS REVIT

Emma Simons-Moisan



Le Club d'animations et de loisirs de Villiers-sur-Loir, CALV, anciennement CAL, a désormais repris des activités. Le club souhaite organiser des animations de qualité pour les ados de 11 à 18 ans de Villiers-sur-Loir et des alentours. Le CALV proposera des ateliers « Déco & Arts », « Photographie », « Culinaire », « Éveil mode », des sorties et des rencontres avec les autres associations, des

manifestations publiques, des soirées à thème et bien plus. Les diverses activités de CALV seront encadrées par des animateurs qualifiés et passionnés.

Venez nous rejoindre pour ces cocktails d'aventure qui pourraient dévoiler vos talents cachés ! Avec le CALV, on s'amuse, on apprend et on s'améliore... N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos.



L'ASSOCIATION DE LA CANTINE DE L'ÉCOLE LOUIS GATIEN

Laëtitia Lefort



Habitué du bulletin municipal, vous connaissez tous le fonctionnement associatif de la cantine de l'école de Villiers-sur-Loir avec ses deux salariées Françoise et Séverine, qui mettent tout leur cœur à la confection de repas équilibrés et variés pour nos enfants.

Cette année, à nouveau, les TAP permettent aux enfants de se familiariser avec la cuisine,

et de rapporter chez eux le fruit de leur « travail », quel bonheur ! Un TAP géant s'est d'ailleurs déroulé le samedi 7 novembre au matin, lors du week-end inaugural de la Maison des Associations, avec une vingtaine d'enfants qui ont confectionné des gourmandises servies lors du cocktail de l'après-midi.

Nos traditionnelles ventes de plats à emporter se poursuivent cette année et

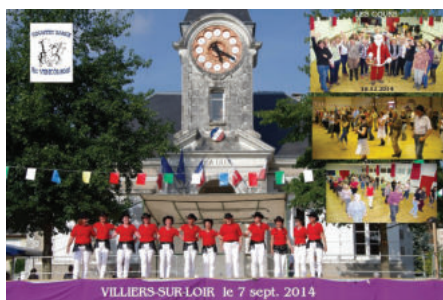
vous pouvez d'ores et déjà noter la date du vendredi 22 janvier 2016 pour la vente de rougail, et celle du vendredi 18 mars 2016 pour la tajine. Une excellente occasion de se régaler et d'aider notre association (bons de commande chez les commerçants et dans les cartables des enfants).

La collecte de ferraille, elle aussi récurrente, mais toujours couronnée de succès, se déroulera le samedi 23 avril 2016. Alors, trie, stockez jusqu'à cette date et vous serez débarrassés de vos vieilleries tout en participant à une bonne action.

Nous comptons sur vous pour votre active participation à toutes nos actions, qui permettent chaque année un fonctionnement optimal de notre association qui nous vous le rappelons, vit du règlement des repas, de la subvention de la mairie, et des bénéfices générés par les actions de nos bénévoles.

NOTRE PASSION «LA COUNTRY»

Bernard Dauvergne



En 2006, quelques personnes ont décidé de créer un club « country » dans le Vendômois afin de partager leur passion.

C'est en décembre, dans la salle des fêtes de Villiers-sur-Loir, qu'a eu lieu le 1^{er} cours animé par Jocelyne Brunel. Quelques dizaines de danseurs, certes un peu curieux, s'étaient déplacés pour cette

toute première dans le Vendômois. Le pari était donc gagné.

Depuis, même si le nombre de clubs s'est multiplié dans la région, l'esprit du club, très convivial, reste identique : faire partager et échanger notre passion sans oublier de promouvoir la country et la musique country. Tout cela, en dansant sur différentes chorégraphies, le mercredi soir entre 18 h et 21 h 15, et lors de différents bals country.

Les cours par niveau, du débutant au plus avancé, sont dispensés par nos deux animatrices Marie-Pierre Bataille et Laure Lecomte.

Le partage de la country c'est aussi le respect, la tolérance et la liberté.

Notre devise : « danser avec le sourire, se faire plaisir, oublier nos soucis et passer un très agréable moment ».

Alors, venez nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur.

Notre bal annuel a eu lieu le samedi 28 novembre à 20 h à la salle des fêtes de Montoire.

Contacts :

countryvendomois@aol.com

Tél. : 02 54 85 09 17

www.country-en-vendomois.fr



COMITÉ DES FÊTES : JEUX INTER-VILLAGES

Didier Salou

DÉFI INTER-VILLAGES DIMANCHE 7 JUIN LUNAY plan d'eau

« Lunay en fêtes », le comité des fêtes de Lunay, est venu nous proposer de participer à un défi Inter-Villages sur leur terre le dimanche 7 juin.

Ce défi, pour sa première année, a regroupé les villages de Lunay, Mazangé et Villiers-sur-Loir.

Les villages représentés se sont affrontés dans une série d'épreuves aussi spectaculaires qu'amusantes, en faisant appel à leur force, leur agilité, et leur esprit d'équipe.

Chaque village était constitué de deux équipes :

- « LES INTELLOS » (jeux de culture générale).
- « LES BISCOTTOS » (épreuves sportives).

Notre village a donc défendu ses couleurs avec la participation d'une trentaine de Villiersois et Villiersoises, de 7 à 77 ans.

Nous avons passé un agréable moment de partage et de convivialité pour ces 1^{ers} jeux organisés par les Lunotiers.

En fin d'après-midi, les récompenses étaient remises au plan d'eau de Lunay, et Villiers devenait vice-champion devant Mazangé.

Jeux inter-villages 2016

Le comité des fêtes de Villiers-sur-Loir organise sur sa terre le dimanche 12 juin 2016 la 2^{ème} rencontre des jeux Inter-Villages au plan d'eau (de 11 h à 18 h 30).

Des réunions seront programmées, et quelques entraînements seront à prévoir pour être au top afin de remporter le challenge... sur nos terres. Soyez au rendez-vous!

Cette année, ce défi regroupera les villages de Lunay, Mazangé, Azé, Naveil, Thoré-la-Rochette et Villiers-sur-Loir.

Chaque village devra constituer deux équipes :

- « LES INTELLOS » (3 adultes de 18 à 77 ans)
- « LES BISCOTTOS » (12 adultes de 18 à 77 ans, 15 ados de 13 à 17 ans et 10 enfants de 7 à 12 ans).

Vous êtes motivés pour défendre les couleurs de Villiers, faites-vous connaître auprès du Comité des fêtes de Villiers-sur-Loir.



Renseignements / inscriptions :

Nicolas Roubalay : 06 78 21 43 04

Nathalie Breton : 06 41 76 36 09

Didier Salou : 06 82 02 05 45

Restauration sur place (à partir de 11 h).



LES SAPEURS-POMPIERS

Lieutenant Sébastien Sandré



C'est en 1865 que la subdivision des sapeurs-pompiers de Villiers-sur-Loir a été créée.

En 2015, nous avons donc fêté les 150 ans du centre. Un événement que nous devons honorer pour rendre hommage aux différentes générations qui se sont succédées.

Le programme des festivités a débuté après le défilé du vendredi 8 Mai, par l'inauguration de l'exposition photos et documents d'archives, puis par la remise des récompenses aux gagnants de chaque section de l'école de Villiers-sur-Loir qui avaient comme mission de dessiner les pompiers du Futur.

Des timbres et enveloppes « souvenir » étaient également proposés à la vente. Une exposition de maquettes et casques agrémentait la visite.

Le samedi 9 Mai, à 10 h, un superbe défilé d'anciens véhicules de pompiers, de vieux tracteurs et automobiles, parcourait les rues du village, la pompe à bras en tête du cortège, pour se terminer sur la place de la mairie.

Applaudissements, centaines de photos, nous ont accompagné durant le parcours. Un moment fort apprécié par la population.

À 11 h 30, rassemblement à la caserne, en présence de M. le maire de Villiers, Jean-Yves Ménard, Mme Monique Gibotteau, Conseillère départementale, représentant M. Maurice Leroy et M. Pascal Brindeau, du colonel Aigueparse, représentant le SDIS, d'anciens Sapeurs-pompiers, d'élus et du chef de centre pour l'inauguration d'une plaque commémorative.

Un défilé, accompagné par l'Harmonie municipale, a retracé l'évolution des différentes tenues des sapeurs-pompiers, avec notamment le casque impérial de 1865 qui reste un des seuls témoignage de la création du centre.



L'après-midi, un atelier secourisme, d'information sur le volontariat et une démonstration de la pompe à bras étaient proposés au public.

Puis, la journée s'est terminée par un apéritif concert, suivi d'un repas champêtre avec animation musicale.

Un magnifique feu d'artifice clôturait ces 2 jours de festivités.

Une manifestation fort appréciée par les Villiersois qui restera en mémoire pour un bon moment, cela grâce à la forte implication de personnes bénévoles et motivées, à la municipalité, à différentes associations de la commune, aux élèves et enseignants de l'école, que je remercie encore.

Photos et vidéo sur le site : www.villiers-sur-loir.com

La saison estivale nous a pas mal occupés avec pas moins de 30 départs pour feux de récoltes et végétation sur le secteur du Vendômois. Une période éprouvante pour le personnel et le matériel.

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES.

Pourquoi pas vous ? N'hésitez pas à nous rencontrer, nous avons besoin de vous.





LA SOLIDARITÉ TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS SUR TERRE ET DANS LES AIRS !

Ghislain Visse

Un large public mobilisé pour la 18^e édition des virades de l'espoir en Vendômois qui marque également les 50 ans de l'association Vaincre la mucoviscidose.



En collaboration avec les Compagnons du vent, le festival de l'air et du souffle a été un temps fort de notre week-end.

10 équipages d'aérostiers, venus de tous horizons, ont apporté leur soutien en se mobilisant pour faire voler des patients et leurs familles au gré du vent et leur faire découvrir la vallée du Loir.

Des moments partagés en toute convivialité au départ du plan d'eau de Villiers, où pour l'occasion, était organisé un triathlon, des stands d'animation, un lâcher de ballons et une soirée paëlla sous le charme de l'Espagne avec un spectacle de flamenco. 4 148 € remis à l'association.



La pétanque de Lignièrès a eu un beau succès avec 1 466 € versés à l'association, ainsi que l'enduro à la carpe, même si une seule carpe s'est laissée attraper dans les filets. 1 000 € ont été récoltés. Enfin, le loto organisé par le Kiwanis a réuni 2 000 €.

Le dimanche, notre traditionnel rendez-vous au Parc du Château de Stains à Villiers-sur-Loir où tous les participants ont pu profiter des différents stands, animés par la Banda Jean, la Zumba de Formavie et le spectacle de danses de Vendôme Show. Sous le soleil, vous êtes venus nombreux marcher, faire du vélo (950 participants), vous initier au tir à l'arc, vous restaurer et participer à la tombola, rejoignant ainsi le combat de Vaincre la mucoviscidose.

Cette 18^e édition a été clôturée par le dîner de soutien au Manoir de la Forêt à la Ville-aux-Clercs avec la participation du cabaret Madame Sans Gêne, 1 950 € remis à l'association.

Dans un esprit de solidarité qui se confirme au fil des années, l'équipe de

bénévoles réunie autour de Ghislain Visse a ainsi pu remettre un chèque de 33 524 € à Vaincre la mucoviscidose lors de la réunion de clôture du 23 octobre dernier. Ce qui permet à l'association de contribuer à 4 missions prioritaires : **guérir, soigner, vivre mieux, et sensibiliser.**

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, dernier week-end de septembre. À vos agendas !





TRAIN TOURISTIQUE DE LA VALLÉE DU LOIR

Claude Germain



Après les moments d'inquiétude de l'an passé, nos craintes de fermeture de la ligne sont maintenant complètement écartées. En effet, grâce à une volonté collective de tous les partenaires et après plusieurs réunions, un accord a été trouvé entre SNCF-Réseau, les collectivités territoriales concernées et les exploitants, pour engager des travaux très importants qui garantiront la pérennité de la ligne sur une durée de 30 ans.

Parallèlement à cela, une étude, financée dans le cadre du Contrat Plan État Région et conduite par Sandrine Dulou du cabinet Ar-pège, nous a permis de mesurer l'impact et la place du Train Touristique de la Vallée du Loir dans l'économie locale et touristique.

Ses conclusions sont venues conforter nos orientations prises depuis la création du TTVL en 1992 :

- Le Train est un élément majeur qui s'inscrit dans la stratégie touristique « Destination Nature »
- Le train est un élément structurant et important de l'offre touristique du Vendômois. Il fait partie des 6 ou 7 offres touristiques structurées de notre territoire. Sa disparition entraînerait un appauvrissement qui impacterait tous les prestataires touristiques »
- Le train est un outil économique pour la promotion des vins et des produits du terroir.

- Le train est en interaction avec les hébergeurs et restaurateurs agissant sur la fréquentation et la durée des séjours.
- C'est un accès à la culture sur le territoire : organisation d'expositions culturelles.
- C'est un acteur mobilisateur et fédérateur de la dynamique touristique du Vendômois.

La saison touristique 2015, malgré une période d'exploitation écourtée due aux travaux sur la voie, se classe dans les bonnes années. Nous avons accueilli 5 393 passagers dont 3 583 individuels et 1 810 se répartissant dans les 47 groupes.

Le fonctionnement du Train Touristique mobilise un grand nombre de bénévoles ayant des fonctions très diverses : conduite, accompagnement, accueil, sans oublier les travaux d'entretien sur les engins et la voie entre Montoire-sur-Loir et Trôo.

Si vous désirez rejoindre la grande famille du Train Touristique de la Vallée du Loir, contactez-nous, vous serez les bienvenus !

Circulations 2016 :

Du 28 mai au 25 septembre 2016 : les samedis, dimanches et jours fériés : Départ à 14 h 25 - Retour à 17 h 15.

Voyages supplémentaires:

- Du 10 juillet au 21 août 2016: le dimanche matin. Départ à 9 h 30 - Retour à 12 h 15.
- Du 7 juillet au 25 août 2016 : le jeudi matin : Départ à 9 h 30 - Retour à 12 h 15.
- Du 19 juillet au 9 août 2016 : le mardi matin. Départ à 9 h 30 - Retour à 12 h 15.

Pour les groupes :

- du 2 mai au 30 novembre : sur réservation les samedis, dimanches et jours fériés ainsi que les mardis et jeudis matins.

Tarifs :

- Plein tarif : 12 €
- Tarif « groupes » (à partir de 30 personnes) : 11 €
- Tarif réduit (Enfants de 5 à 16 ans, Étudiants, Personnes en situation de handicap) : 7,50 €
- Gratuit pour les enfants de - de 5 ans

Renseignements pratiques :

Association TTVL

Mairie - 41100 Thoré-la-Rochette

Tel : 02 54 72 95 03 ou 06 16 17 45 71

ttvlmairie@orange.fr

www.ttv.fr



JEAN-PIERRE RENARD

Laurence PAGANUCCI



Au fond, une tour ajourée monumentale ; c'est une ancienne cuve sans toit, ni fond, ouverte par la découpe de pièces faisant jouer la lumière sur la tôle patinée. À droite, sous le hangar, ce sont la Petite Danseuse de Degas, des oiseaux aux longs becs, des lutins malins, l'esquisse d'un instituteur résistant qui vous regardent arriver dans cette première salle d'exposition ouverte sur cour. À gauche contre le mur, des bouts de ferrailles sont alignés, attendant impatiemment que l'artiste vienne les emporter dans l'atelier pour les transformer avec sa frénésie créative.

Le décor est planté. Jean-Pierre Renard arrive au milieu de ses œuvres, fier, un peu, mais surtout gêné d'être ainsi mis sous le feu du projecteur. Ses premières paroles sont pour la matière, celle qui l'inspire, à travers laquelle il donne vie à ses idées. Un respect et un bel hommage sont ainsi rendus à travers « ces pièces patinées, aux traces d'usure » qui ont servi au travail de la terre, au labeur agraire : « la noblesse de cette ferraille, c'est qu'elle a nourri l'homme ».

Jean-Pierre Renard explique ainsi les différentes étapes de la création d'une œuvre : au départ une pensée furtive « en me promenant, dans la nature il y a plein de choses

belles et les idées viennent de là, j'ai beaucoup d'idées, je suis atteint », puis une période souvent longue « de gestation », jusqu'« au déclic » après lequel tout s'accélère dans une ardeur de donner vie à l'idée originale.

Alors, il part à la recherche des pièces, « mon premier travail est de chercher le matériel », chez les ferrailleurs, chez les agriculteurs, chez les mécaniciens agricoles ; « parfois c'est en voyant une pièce qu'une autre idée me vient ». Ensuite, c'est le décapage, le dessin de l'idée, à la craie sur du carton, sur son établi ou sur les pièces elles-mêmes.

Puis, ces pièces entrent dans l'atelier, et « le combat commence avec le chalumeau, la soudure ». À ce stade « la rencontre avec la matière ne se passe pas toujours bien. Ce que j'aime beaucoup, c'est d'être surpris par la matière. J'aime bien ce côté improbable qu'elle m'offre. J'exploite toutes ces choses là ». Le combat avec la matière, c'est en fait une quête de liberté, d'évasion qui lui procure de grands moments de plaisirs.

S'inscrit-il dans un courant : art brut, art singulier, éco-art ? « Je ne sais pas trop. Ces classifications m'importent peu à vrai dire ». Lorsqu'on lui demande si l'on peut parler

chez lui de traits, de formes inspirés de Matisse, Cocteau, Zadkine ou Picasso, de cubisme ou de figuratif, ses réponses paraissent vraiment caractéristiques de l'homme, un peu gêné qu'on lui parle d'Art, d'Artiste. « Oui, bien sûr, j'aime bien tous ces gens là... » « Je ne sais pas si je fais de l'art, mais je prends beaucoup de plaisir à créer. »

Son atelier, n'en déplaise à sa modestie, est une vraie galerie. Une Marianne, un Bossu de Notre-Dame, un Cyclope, une Roue de la Vie... Toutes les œuvres ont un titre, ils sont tous notés dans un registre.

D'autres œuvres exposées sont en bois. Quelques tableaux sont également accrochés : « J'aimerais peindre plus, mais je n'ai pas le temps. Mais quelquefois j'ai des crises de peinture ! L'autre jour, j'ai eu un moment de folie, avec du bitume de maçon, un peu d'acrylique et j'ai fait ce tableau. »

Parfois « on me passe commande, mais c'est assez rare, quand j'accepte de les faire c'est parce que le sujet m'intéresse ».

En parlant de commande, il dévoile sa sculpture pour la Maison des Associations. À l'heure qu'il est vous



l'avez tous vue : sur un socle en bois, une crapaudine (une pièce de pressoir), un cercle de charrette comme celles qui parcouraient le village autrefois chargées de gerbes de blé ou de vendanges, à l'intérieur des tôles dont les angles rappellent la forme du bâtiment de l'Artésienne, la présence des vignes avec Bacchus, du plan d'eau, de la musique, de l'entraide et la fraternité, de la proximité de Paris,

des enfants du pays qui partent et qui reviennent, la fragile Colombe de la Paix, le Loir...

On peut passer encore beaucoup de temps à écouter Jean-Pierre et admirer ses œuvres... Monique, son épouse toujours dans l'action, arrive pour partager une boisson. « Je suis très atteint, j'ai de très nombreuses idées et j'ai souvent la tête

en l'air ; Monique est très patiente, c'est mon agent et mon agen(t)da. Je la remercie, c'est un peu ma garde-malade ! »

Et de finir « Je suis inscrit, je suis professionnel, mais je ne veux pas que ma passion devienne un métier. Quand je vais à l'atelier, je n'y vais pas en me disant, il faut qu'aujourd'hui je fasse ceci ou cela. Je vais à l'atelier quand j'ai envie. Depuis 15 ans. »

GASTON PÉZIÈRE

Jean-Yves Ménard



Gaston Pézière nous a quittés le 6 novembre dernier dans sa 92^{ème} année. Il rejoint ainsi son épouse Lucienne après quelques mois de séparation.

Né à Villiers-sur-Loir en 1923, il y effectua sa scolarité primaire, puis rejoignit le collège de Saint -Calais. À 14 ans, il intégra l'école d'agriculture de Vendôme.

Il exercera le métier d'agriculteur - viticulteur jusqu'en 1988 ; il consacrera aussi 24 ans de son existence à la vie municipale, entre 1971 et 1995, période au cours de laquelle il effectuera 4 mandats : il sera notamment premier adjoint d'Henri Mésange entre 1977 et 1989, puis maire entre 1989 et 1995.

Il a été l'acteur et le témoin privilégié de plusieurs événements pendant toute cette période :

- la célébration du bicentenaire de la révolution française en 1989 au cours de laquelle l'arbre de la liberté est planté au plan d'eau ;
- l'inauguration du plan d'eau, le 13 mai 1990, après un vif débat qui a permis également ensuite l'aménagement du complexe sportif (terrains de tennis et football) en 1993 ;
- le record mondial de vitesse en train avec 513,30 km/h sur la portion juste après la gare de Vendôme-Villiers-sur-Loir, le 18 mai 1990, et les premiers voyageurs TGV sur la ligne à grande

vitesse Paris-Tours, le 30 septembre 1990 ; belle récompense pour cet ardent défenseur de la création de la gare à Villiers-sur-Loir ;

- l'accueil de la reine d'Angleterre à la gare TGV le 11 juin 1992 ;
- les travaux d'assainissement suite aux décisions de remembrement ;
- la construction des logements sociaux du hameau de la Fuye.

Pour avoir discuté ces derniers jours avec ses anciens adjoints, j'ai pu recenser plusieurs traits de caractère communs qui reviennent dans leurs propos :

« Gaston avait du caractère. Quand il prenait une position il ne la lâchait plus. » ; « Il aimait son village. Il le connaissait sur le bout des doigts. Et c'est pour cela qu'il défendait les intérêts de la commune auprès de tous les interlocuteurs et villageois avec beaucoup de vigueur. » ; « Il allait de l'avant. C'était un rassembleur, convivial et naturel. » ; « Il était plein d'humour et de finesse d'esprit. C'était quelqu'un de juste et de droit, à l'écoute des autres et de leurs problèmes. Il ne critiquait pas. Il n'aimait pas parler de lui et était discret. »

Nous nous souviendrons tous avec émotion de l'humanité qui le caractérisait.





L'EAU À VILLIERS-SUR-LOIR

Jean Chaillou



L'eau, élément essentiel à la vie des humains, des animaux, fût, dans les temps les plus anciens, collectée au Loir ou dans des fosses de surface au fur et à mesure que l'on s'éloignait de la rivière.

L'homme, sans cesse préoccupé d'améliorer ses conditions de vie creusera des puits de faible profondeur (10 à 25 m), à nos yeux de société technologique.

Quand commence-t-on à creuser ces puits ? Difficile de le dire, peut-être dès le néolithique, quand la population se sédentarise, se regroupe. On peut penser que l'on commence à creuser à faible profondeur, au début, en allant progressivement vers 25-30 m avec les siècles.

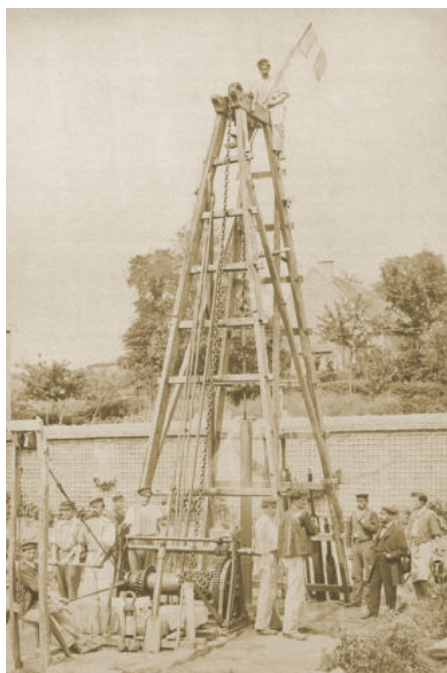
Un puits était un investissement important, les gens se regroupèrent pour faire face à cette dépense. Regardez vos actes d'achat dans le cas de maison ancienne, il n'est pas rare d'avoir un droit d'accès au puits du coin de la rue, dans une cour de cave.

Les plus fortunés se feront creuser un puits pour leurs besoins personnels, bien au milieu de la cour !

Ces puits, vous les retrouvez au détour des rues, dans le bourg de Villiers-sur-Loir.

À la fin des années 70, sous une impulsion d'Henri Mésange la municipalité fera restaurer douze puits, en bordure de la voie publique, aidé en cela par une subvention d'état.

Géologiquement, Villiers-sur-Loir, Vendôme, Naveil se trouvent dans une situation particulière : au bout d'une nappe d'eau souterraine qui se constitue dans les hauteurs du



Forage du puits artésien sur la propriété de M. Fortier (1868 - 1869)

Perche, vers Fontaine-Raoul, et qui descend vers la Vallée du Loir pour aboutir à 150 m environ sous nos pieds. Il s'agit d'une nappe de 23 km de long avec une chute de 220 m environ, au sein de laquelle, l'eau se trouve donc sous pression. Il « suffit » de percer et l'eau sortira au niveau du sol, encore faut-il attendre d'avoir les moyens techniques pour faire des forages de 150 m de profondeur.

Les Puits artésiens

C'est ainsi que l'on dénomme le fait que l'eau jaillisse à la surface du sol.

Pour la technique, ce sera chose faite en cette 2^e moitié du XIX^e siècle avec la capacité à creuser des forages de grande profondeur.

Le 1^{er} puits fut creusé par Ernest Fortier, maire de Villiers, propriétaire du Perthuis Hennequin, actuelle école de Villiers, en 1868. Non sans difficulté, on fore jusqu'à 150 m de profondeur après avoir rencontré des couches de grès dur à 84 m (1,64 m d'épaisseur) et à 140 m (16 cm d'épaisseur) et l'on atteint les sables du Cénomanien où l'eau est prisonnière.

Le 27 mai 1969, l'eau jaillit à 5,60 m au dessus du sol et le puits aura un débit de 331 m³/jour. ⁽¹⁾

Beaucoup trop d'eau pour alimenter un robinet et l'arrosage du jardin ! Dans ce secteur de Villiers une société se met en place et fait construire un lavoir alimenté par l'eau du forage Fortier : c'est le lavoir de la muraille blanche (actuel local communal).

Une partie du bourg a accès à ce progrès technique « à portée de main », mais pas l'ensemble des concitoyens. En 1887, le Conseil municipal envisage de faire creuser un puits communal pour un plus ample approvisionnement mais sans

⁽¹⁾ Aujourd'hui, il faut 40 à 60 m³/heure pour alimenter un système d'irrigation agricole performant.



forage sous le bourg (craint-on l'effondrement du sol après avoir tiré l'eau ?). Comme il n'y a pas d'accord de l'ensemble de la population, on abandonne ce projet.

Par contre, un groupe de personnes de la Boissière et du Boutry initie un projet de société privée pour le forage d'un nouveau puits.

La société du puits artésien réunira finalement 118 sociétaires qui verseront environ 200 F de l'époque chacun (la valeur de 600 à 700 litres de vin).

Le projet initial de forage était à 85 m, mais s'avérera sans résultat. Les autres puits (1 forage à Naveil en 1871) sont aux environs de 150 m. Les membres de la société décident donc de creuser plus profond.

Avec des difficultés semblables au puits Fortier, le 15 février 1888, l'eau jaillit à raison de 40 m³/h. Trop d'eau ! Elle s'écoulera dans le fossé voisin, ce qui fera la joie des lavandières durant l'hiver froid qui suit.

En effet, venant des profondeurs, l'eau est chaude : entre 15 à 17 ° à la sortie du puits, avec l'odeur d'hydrogène sulfuré et ferrugineuse. ⁽²⁾

Le 18 février 1923, le Conseil municipal signe une promesse d'achat du puits et du lavoir environnant avec la société du puits artésien. Un projet d'adduction d'eau potable est envisagé, mais il faudra attendre 1937 pour sa mise en service (1^{er} château d'eau en 1947).

Un deuxième puits est creusé à 146 m en 1956-1957 pour améliorer le service.

Un deuxième château d'eau est construit en 1969.

En 2005, sera creusé le dernier puits communal dans les Bois de la Cave avec

bouclage des réseaux avec Mazangé pour la sécurité de l'approvisionnement en eau.

Changer l'eau en vin !

En 1990, la Cave Coopérative de Villiers-sur-Loir décide de forer un puits pour son approvisionnement en eau (les besoins étant de 1l d'eau pour faire 1l de vin) :

- lavage des installations,
- refroidissement des cuves par ruissellement.

Cependant, comme nous l'avons vu, l'eau est tiède et ferrugineuse, le rendement du refroidissement pas optimal et les cuves inox recouvertes d'une couleur brun rouille !

Un puits de 160 m est creusé dans les sables du cénomanien, à la même profondeur que le puits communal. La rumeur court que la Cave fait baisser le niveau de la nappe pour l'approvisionnement de la commune.

Pour les raisons énoncées ci-dessus, l'expérience de refroidissement s'arrêtera rapidement et l'utilisation du puits cessera définitivement en 1998, par coupure de l'alimentation électrique, lors de la rénovation du bâtiment le plus ancien de la cave.

Mais la rumeur à la peau dure, elle court toujours. Le 24 décembre 1999, le puits de la commune s'ensable. Il faut urgentement trouver une solution pour alimenter en eau, dans cette période de fêtes, les Villersois.

On remet en service le puits de la Cave à la hâte, des tuyaux d'irrigation emmène



Puits artésien du bourg 15 février 1888

l'eau jusqu'à la station de traitement et le soir du Réveillon, le dépannage est opérationnel.

Il ne devait durer que quelques semaines d'après la DDASS. En fait, il durera 6 mois, après la remise en état du forage communal. Ironie du sort, la Cave, accusée d'avoir mis en difficulté le puisage communal, dépannera la commune plus tard. Le puits de la Cave Coopérative aurait pu rentrer dans le réseau de bouclage intercommunal.

Sources : Henri Mésange, Un village au cours des siècles, éditions Cherche Lune.

Archives Cave Coopérative du Vendômois



La société du puits artésien du bourg vers 1895

⁽²⁾ : Traitement de l'eau contre ces composants assuré par les services...



Forage du 2^{ème} puits du Louy
en 1956 - 1957

Lavoir dans les
années 1960



Récit image

d'une construction

